

# Elections dans l'Île du Prince-Edouard Les Libéraux l'empo

Les Libéraux l'ont remporté une fois de plus dans l'Île du Prince-Edouard, hier, par une écrasante majorité. En fait, ils ont obtenu 26 sièges, n'en laissant que six aux Conservateurs et aucun aux Néo-démocrates dont cependant les observateurs supputaient une avance.

**CHARLOTTETOWN (PC)** — Les électeurs de l'Île du Prince-Edouard ont participé lundi à la 28e élection générale à se produire depuis que cette province a accédé à la Confédération, en 1873.

Les officiers d'élection ont signalé peu de votants à l'ouverture des bureaux de scrutin à neuf heures du matin, la votation s'accélérait normalement durant l'après-midi dans cette province. Les bureaux de scrutin nt fermé à sept heures du soir.

Le ciel était légèrement nuageux avec des périodes ensoleillées occasionnelles.

Le premier ministre Alex Campbell, l'ainé des chefs de gouvernements canadiens, dirigeait le Parti libéral qui détient les rênes du pouvoir depuis qu'il l'a fait élire pour la première fois en 1966, après avoir défait de justesse le gouvernement conservateur.

Les conservateurs et les néo-démocrates se sont lancés dans cette campagne, pour leur part, avec de nouveaux leaders.

Malvin McQuaid, un ancien procureur-général de 62 ans de cette province, et député de Cardigan, est devenu chef conservateur l'an dernier lors d'un congrès durant lequel il fut le même candidat.

Aquinas Ryan, un principal élève de 43 ans de St. Peters, fut élu leader du NPD après que ce parti se fut organisé pour la première fois sur la scène provin-

ciale de l'île. Le NPD a présenté 20 candidats dans les 32 circonscriptions.

## Règne libéral

Depuis 1935, les libéraux n'ont été écartés du pouvoir que durant neuf ans. En 1935, le premier ministre libéral Walter Lea fut élu en permettant à son parti de siéger dans les 30 comtés que comptait l'île.

Les Conservateurs avaient ralenti la percée libérale en 1959, quand Walter Shaw conduisit son parti au pouvoir. Neuf ans plus tard, les conservateurs étaient de retour dans l'opposition, ne prenant que 15 comtés contre 17 pour les libéraux.

Lors de l'élection générale du 11 mai 1970, qui portait uniquement sur le développement économique relatif au plan fédéral négocié en 1968, les libéraux rattrapèrent 27 sièges et réduisirent l'opposition à cinq comtés.

Depuis lors, les décès et les élections complémentaires ont porté la représentation à 24 libéraux, sept conservateurs et un siège vacant.

Le programme de développement économique, qui implique des investissements de \$750 millions répartis sur une période de 15 ans pour refaire l'économie provinciale, a également constitué la plateforme électorale unique de tous les partis lors de la présente campagne.

Vers la fin de la dernière semaine de campagne, des

fuites ont permis aux médias d'information d'apprendre que des spécialistes avaient critiqué certaines modalités du programme de développement.

MM. McQuaid et Ryan ont tous deux profité de l'occasion, affirmant que ces mémoires confirmaient leurs prétentions à l'effet que le programme était impraticable dans sa forme actuelle.

## Réplique

Le premier ministre Campbell a toutefois répliqué que ces rapports se basaient sur des études préliminaires publiées par les conservateurs qu'il accuse de n'avoir publié que les parties des documents défavorables au programme.

Il s'est agi de la seule étincelle de cette campagne de 26 jours qui a certes manqué de lustre. Les trois chefs de parti se sont contentés de parcourir la province sans arrêt, à la recherche de partisans.

Le Premier Ministre a d'ailleurs affirmé récemment que sa campagne, ne portant sur aucun projet

d'affaire de contact personnel. M. Campbell a personnellement parcouru 3,000 milles à bord d'une maison mobile durant la campagne.

Quant à McQuaid, il a passé la dernière semaine à parcourir la province en compagnie de ses candidats, terminant samedi par des visites éclairées dans les principales villes, en hélicoptère.

Il a passé le reste du temps dans son propre comté de Kings où on prévoyait des difficultés pour lui de se maintenir à ce siège remporté de justesse, lors d'une élection complémentaire en 1972.

Durant la journée de votation, on a noté que Mme Sarah Deveaux de Bristol, a préféré voter par procuration. Elle était l'électeur le plus âgé de l'île, ayant célébré son 103e anniversaire le 10 décembre dernier. Elle avait fait inscrire son vote par sa jeune fille de 84 ans, vendredi dernier, après avoir constaté qu'une chute de neige de trois pouces aurait pu rendre le voyage dangereux au bureau.

## Un transformateur de l'Hydro grille suite à l'orage

GRANBY (RM) — Quelques résidents du secteur de la rue Johnson, entre Principale et Saint-Georges, à Granby, ont été privés d'électricité durant quel-

ques heures en soirée hier. En fait, l'incident est survenu vers 22.30 heures, alors que selon un responsable de l'Hydro-Québec, district de Granby, des connexions lâches se sont touchées provoquant ainsi une surcharge et un court-circuit. L'impact a été cependant fort spectaculaire, et les proches résidents ont eu droit à un mini-feu d'artifice avec tout le tintamarre que cela entraîne. Plusieurs fils, dont certains chargés de courant se sont affaîssés et pendaient au sol. Une équipe de l'Hydro-Québec a été mandée sur les lieux et les travaux de raccordement ont aussitôt été entrepris. Mais vers minuit trente, alors que le travail semblait en bonne voie de raccordement, le transformateur reliant les divers connexions a sauté. Un autre spectaculaire éclair de feu accompagné d'un bruit sourd fut impressionnant à réveiller les résidents du secteur. Aussitôt, les employés de l'Hydro se sont remis au boulot et l'équipement nécessaire à la réparation du circuit a été demandé par les employés en place.

Selon un responsable de l'Hydro, le transformateur et les connexions affectées étaient d'ordre secondaire, c'est-à-dire ne desservant que des habitations privées. Au moment de mettre sous presse, les employés s'affairaient à la réparation du circuit et tout indiquait que les résidents du secteur Johnson pourraient bénéficier des services de l'électricité pour le petit-déjeuner

(Photo C-Line Jobin)



## Il était une fois...

Une mère lapine qui donna naissance à cinq gentils petits mammifères rongeur à grandes oreilles. Oh malheur, cependant! Le destin frappa cruellement l'heureuse et paisible famille. Un des petits n'a pas d'oreilles et deux d'entre eux n'en ont qu'une. Ces lapins sont donc privés, complètement ou à moitié, de leur attrait physique. Les lapins, âgés d'un mois et demi, appartiennent à M. Guy Fontaine, de Sainte-Cécile de Milton.

## Prix

Les prix de leur côté, particulièrement les prix des produits alimentaires, ont connu leur plus forte hausse depuis l'époque de la guerre de Corée. A la fin de 1973, les effets des plus importantes majorations des prix des produits pétroliers n'avaient pas encore atteint le consommateur canadien.

Au cours de l'année, l'indice implicite global des prix de la dépense nationale brute s'est accru de 7.1 pour cent, l'indice de déflation des prix à la consommation s'est élevé de 5.5 pour cent tandis que la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation a été de 7.6 pour cent.

Le rapport du ministre des Finances attribue aux marchés internationaux la plus grosse part de l'inflation canadienne.

Les exportations canadiennes et les importations de produits étrangers au Canada ont augmenté respectivement de 22.3 et 21.1 pour cent, dont 14.8 et 9.2 pour cent sont attribuables à la hausse des prix et le reste à des hausses de volume des produits échangés.

# Le Libéral s'accommode mal du statu quo — TRUDEAU

OTTAWA PC — Les paradoxes sont particulièrement nombreux au Canada quand vient le temps de parler ou d'agir en nationalistes, et le projet de loi visant à interdire le football ici illustre bien "le tiraillement du libéral entre le nationalisme et l'internationalisme".

Le premier ministre Trudeau a délaissé quelque peu les discours pré-électoraux, hier à Ottawa, où il s'adressait au colloque in-

ternational des libéraux, pour se livrer à des réflexions profondes sur le sens du mot "libéralisme".

Selon lui, "l'homme de gauche, le libéral s'accommode rarement du statu quo; c'est un novateur qui cherche à transformer la société, à réformer les institutions et à libérer les hommes; il n'est pas pour autant anarchiste ni révolutionnaire car il a la conviction qu'un homme libre ne peut se réaliser pleinement, en tant qu'individu, en marge de la société".

M. Trudeau s'est servi, notamment, de la question controversée du football américain pour tenter de démontrer "les nombreux paradoxes au Canada" en ce qui regarde le nationalisme.

## Au Québec

"J'ai souvent résumé ce fait, a-t-il dit, en disant qu'au Québec, nous avons les nationalistes de langue française qui déclarent "pourquoi le Québec serait-il dominé par les financiers torontois de la rue Bay?" Même si ces derniers ne sont pas d'accord avec les nationalistes québécois, ils disent néanmoins "pourquoi serions-nous dominés par Wall Street?"

"Et pendant ce temps, certaines personnes de l'Ouest du Canada et des

provinces Maritimes disent "bien sûr, vous à Toronto, vous avez déjà une économie hautement industrialisée qui a profité des investissements étrangers, de sorte que maintenant vous voulez qu'on bloque les investissements étrangers aux frontières".

"Mais notre région n'est pas aussi industrialisée que la vôtre et nous voulons des investissements étrangers", a poursuivi le Premier Ministre.

M. Trudeau, en parlant de la situation du football, a expliqué que certains citoyens de Toronto qui sont portés vers le nationalisme et qui se sont réjouis par exemple de l'imposition de règles plus sévères quant au contenu canadien des

émissions de radio et télévision ou à la main-mise étrangère sur notre économie, semblent en vouloir au gouvernement de vouloir interdire le football américain.

C'est pourtant un geste "légèrement nationaliste" a dit encore M. Trudeau, mais c'est la ville de Toronto qui devait recevoir une équipe du football américain.

Le Premier Ministre a dit qu'il n'a fait qu'exposer les paradoxes, sans chercher à les concilier.

"Je veux simplement souligner le juste milieu libéral qui n'est nullement ultranationaliste, ce dans chaque cas en particulier, si le ci-

toyen est maître ou non de certains aspects de sa culture, de l'intervention de son gouvernement dans les investissements étrangers dans l'économie canadienne, il a mentionné que son parti "à toujours eu une attitude parfaitement libérale à cet égard: une attitude ouverte, large et tolérante".

Le Premier Ministre a ajouté que la loi sur l'examen des main-mises étrangères, adoptée l'an dernier, "indique que les libéraux ne sont pas durs ni naïfs devant l'investissement étranger".

Celui-ci a consacré la majeure partie de son allocution à tenter de définir ce qu'est, pour lui, "un libéral".

# La Voix de l'Est

VOL. 38 — NO 201

GRANBY, MARDI 30 AVRIL 1974

15 CENTS

Le pire est à venir..!

## Un seul point noir la tenace inflation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, n'admet qu'un seul point noir, l'inflation, dans son bilan économique pour 1974, publié, lundi.

En effet, les principaux indices économiques mesurant le produit national brut réel, le revenu disponible réel, les mises en chantiers d'habitation, les investissements immobiliers et d'équipement ont tous progressé par rapport à 1972, tandis que le taux de chômage passait de 6.3 à 5.6 pour cent.

"La hausse des prix s'est toutefois accélérée; l'augmentation annuelle du niveau des prix à la consommation a été de 7.6 pour cent en 1973, comparativement à 4.8 pour cent l'année précédente", note le rapport de M. Turner.

Au cours de l'année, le produit national brut réel

c'est-à-dire la production totale en tenant compte de l'inflation, a progressé de 7.1 pour cent. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé de 1956.

Pendant ce temps, le revenu disponible réel des particuliers, qui tient compte lui aussi de l'inflation, progressait de 6.8 pour cent.

## Déséquilibre

Toutefois, la hausse du revenu disponible s'est faite de façon inégale, les bénéfices, les revenus agricoles, les revenus de placements et les intérêts marquant une progression tandis que les revenus du travail ont occupé une place nettement moindre du total en 1973.

"Le revenu réel moyen du travail par travailleur employé a baissé en 1973 par rapport à 1972", note le rapport du ministre des Finances.

Du côté des travailleurs également, le taux de chômage a légèrement baissé au cours de l'année, l'économie permettant l'emploi de 430,000 nouveaux venus sur le marché du travail, suite principalement à une plus grande participation des femmes et des jeunes. La population active s'est accrue de 4.4 pour cent.

Tandis que les Canadiens maintenaient à 7.3 pour cent le taux de leur épargne par rapport au revenu disponible réel, ils augmentaient leurs dépenses en biens de consommations durables et consacraient "une part accrue de leur budget aux biens non durables frappés par la hausse des prix, en dépit de la diminution de la consommation réelle de ces articles, dit le rapport qui ajoute que l'encours du crédit à la consommation a lui aussi progressé".

## Prix

Les prix de leur côté, particulièrement les prix des produits alimentaires, ont connu leur plus forte hausse depuis l'époque de la guerre de Corée. A la fin de 1973, les effets des plus importantes majorations des prix des produits pétroliers n'avaient pas encore atteint le consommateur canadien.

Au cours de l'année, l'indice implicite global des prix de la dépense nationale brute s'est accru de 7.1 pour cent, l'indice de déflation des prix à la consommation s'est élevé de 5.5 pour cent tandis que la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation a été de 7.6 pour cent.

Le rapport du ministre des Finances attribue aux marchés internationaux la plus grosse part de l'inflation canadienne.

Les exportations canadiennes et les importations de produits étrangers au Canada ont augmenté respectivement de 22.3 et 21.1 pour cent, dont 14.8 et 9.2 pour cent sont attribuables à la hausse des prix et le reste à des hausses de volume des produits échangés.

## 23 mois de prison pour un vol de \$1

GRANBY — Comme geste gratuit, ça pouvait difficilement être mieux; imaginez, même avec tout l'attrail du parfait gunman et ne recueillir que la modique somme de \$1.

C'était le 23 novembre 73 à l'épicerie-restaurant de Mlle Dolorès Martel, au 412, rue St-Jacques, à Granby. Les deux principaux acteurs de cette mise en scène, Michel Enright et Donald Perreault, deux jeunes individus d'une vingtaine d'années de Granby, étaient bien loin de se douter, alors, que cinq mois plus tard la justice des hommes suivrait son cours normal et serait implacable: 23 mois d'emprisonnement pour ce court laps de temps au cours duquel ils ont perdu toute notion du bien et du mal.

C'est pourtant la triste histoire qui s'est déroulée en cour des Sessions de la paix, alors que le juge Gérard Normandin a condamné les deux jeunes hommes à 23 mois de prison chacun pour s'être improvisés des bandits à l'occasion de ce vol à main armée.

Juste avant le hold-up, ils avaient volé un revolver à air comprimé au magasin Woolco, revolver qui n'était pas dangereux au point de tuer mais qui n'en a pas moins eu le même impact psychologique sur la victime que s'il se fût agi d'un vrai.

En outre, Enright et Perreault ont écopé d'une autre sentence de 12 mois à être purgés concurrentement, après qu'ils eurent plaidé coupable à une accusation de déguisement. Ils avaient les traits dissimulés derrière des bas de nylon, lors du vol à main armée chez Mlle Dolorès Martel.

Les accusés ont néanmoins été chanceux de s'en tirer ainsi, car à maintes

reprises dans le passé le juge Gérard Normandin a clairement indiqué qu'il serait d'une extrême sévérité pour les crimes avec violence, précisant même qu'il n'hésiterait pas à envoyer les coupables au pénitencier, c'est-à-dire pour une période de deux années ou plus.

Toutefois, il a tenu compte des représentations du procureur des accusés, Me Gilles Poussard, qui a mentionné que ses clients étaient des enfants issus de bonnes familles et qu'ils n'avaient aucun antécédent judiciaire.

Ce fut néanmoins un geste irréfléchi, "une bêtise" selon les termes mêmes employés par les deux jeunes individus repentants. Quant au motif de ce hold-up, aucun des accusés n'a pu fournir au président du tribunal une réponse précise, même si le juge Normandin leur a demandé: "Mais, pourquoi avez-vous fait ça?"

Avec des propos fort à point, le président du tribunal leur a rappelé leurs obligations non seulement envers la société, mais aussi envers leurs parents qui ont dû faire des sacrifices pour leur inculquer une bonne éducation et de bons principes.

Il est évident que le juge Gérard Normandin éprouvait une certaine sympathie, non seulement pour les deux inculpés à la barre mais également pour les membres de leurs familles.

C'est pourquoi il a émis des recommandations en prononçant la sentence, pour que Michel Enright et Donald Perreault puissent purger leurs peines au Centre de réhabilitation de Waterloo, où il leur sera possible d'apprendre un métier et d'entreprendre ainsi leur réhabilitation sur le bon pied.

## Le juge lui colle cinq mois à être purgés concurrentement

GRANBY — Richard Côté, un Montréalais dans la vingtaine qui donne comme présente adresse la prison de Bordeaux, a été condamné à cinq mois de prison par le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions, payant ainsi une frasque remontant à l'automne dernier et survenue au Camping Tropicana, sur le Chemin St-Paul, dans le Canton de Granby.

Côté n'aura pas à subir une extension de son incarcération puisque sa sentence est concurrente à celle qu'il purge depuis un mois déjà à la prison de Bordeaux. Il a commencé à purger sa peine depuis un mois une peine de six mois d'emprisonnement, si bien que les deux sentences auxquelles il a été condamné, expireront en même temps.

C'est le prix que doit payer le Montréalais qui avait participé à un vol par effraction dans une roulotte, sur le terrain du

Camping Tropicana. Avec deux compagnons, il avait subtilisé un radio d'une valeur de \$25. Lorsqu'il a comparu devant le juge Normandin, il n'a pas hésité à plaider coupable.

Son avocat, Me Gilles Poussard, s'est chargé des représentations à faire au tribunal, représentations qui furent d'ailleurs très brèves et qui ont consisté à réclamer une peine concurrente, à laquelle le procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, ne s'est pas opposé. Considérant que le prévenu a encore cinq mois d'emprisonnement à purger et tenant compte qu'il s'agit d'un vol minime même s'il y eut effraction et que cela aggravait le cas de l'accusé, le juge Gérard Normandin lui a imposé une sentence concurrente de cinq mois de prison, estimant qu'il avait été assez puni dans les circonstances et qu'il aurait suffisamment de temps pour réfléchir aux conséquences de ses actes.

## le sourire matinal

Appel à la générosité du public: "Grande vente de caramels pour les jeunes au profit du fonds pour les soins dentaires aux enfants nécessiteux".



## La météo

Cantons de l'Est: mardi, nuageux, averses et orages. Maximum: 70. Aperçu pour mercredi: dégagement et un peu plus frais.

ON A LA MOTO QU'IL VOUS FAUT "HONDA"  
SAINT-CESAIRE MOTO SPORT  
ROUTE NATIONALE 1, SAINT-CESAIRE 469-2733

## Face aux marchands de Saint-Césaire

### Le commissaire industriel appuie l'action de la Chambre de commerce

Claude Nadeau

SAINT-CESAIRE — "L'appuie à 100% le programme mis de l'avant par la Chambre de commerce de Saint-Césaire en vue du réveil des marchands de cette municipalité." Cette déclaration de M. Roger Leclerc, commissaire industriel de la région montérégienne, montre bien l'importance qu'il attache à la campagne de sensibilisation de ces hommes d'affaires à la promotion industrielle qui a été lancée au milieu du mois.

Cette campagne de sensibilisation de la Chambre de commerce de Saint-Césaire a pour but d'amener les commerçants de cette municipalité à s'impliquer

dans le développement industriel. La direction de la Chambre de commerce a pris cette initiative face à la léthargie qui a été décelée chez les hommes d'affaires de Saint-Césaire, face au travail de promotion industrielle de cette agglomération.

"Je suis surpris, a précisé M. Leclerc, qu'il n'y ait eu aucune réaction des marchands face aux articles publiés dans les journaux par la Chambre de commerce." Le responsable de la Commission industrielle a émis le souhait que le caractère amorphe des marchands de Saint-Césaire disparaisse au cours des prochains mois.

"Il n'y a aucun marchand comme directeur

de la Chambre de commerce, a poursuivi M. Leclerc; c'est un non-sens." Il estime que les marchands devraient être représentés sur le conseil d'administration de cet organisme qui travaille pour ce développement.

"Tout le travail que font les membres de la Chambre de commerce ou ceux de la Commission industrielle montérégienne, ça rapportera aux marchands, à long terme" a expliqué M. Leclerc. Le commissaire industriel a déclaré que le développement de Saint-Césaire ne pouvait qu'accroître le pouvoir de vente des marchands et qu'il était donc normal de retrouver la participation des marchands au sein des organismes oeuvrant pour ce développement.

M. Leclerc a souhaité que la Chambre de commerce de Saint-Césaire poursuive son travail pour impliquer la population dans la pro-

motion industrielle. Il a également espéré que cette action amènera une plus grande implication des marchands considérant cet apport nécessaire pour le développement d'une région.

#### Ils repartent avec \$150

### Des cambrioleurs visitent l'hôtel Rodcor à Rougemont

ROUGEMONT—Des cambrioleurs ont choisi comme cible un établissement licencié de Rougemont, où ils ont perpétré un vol par effraction qui leur a rapporté un maigre butin de \$150 en argent.

Agissant à la faveur de la nuit, plus précisément entre 3 heures 15 et 9 heures, les malfaiteurs se sont introduits, dans l'hôtel Rodcor, chemin Petite Caroline, et ils ont raflé l'argent de la distributrice de cigarettes et le contenu de la caisse, le tout s'élevant à près de \$150.

C'est le propriétaire, M. Louis-Roch Meunier, qui a découvert le passage des cambrioleurs et il a alerté la Sûreté du Québec, à Marieville.

Selon la plainte déposée au bureau de la police, les voleurs ont brisé la vitre de la salle de repos pour pouvoir pénétrer à l'intérieur.

En outre, ils ont dû défoncer la porte de la distributrice automatique pour s'emparer de l'argent, soit \$50 environ. Ils ont causé des dommages d'environ \$30 pour parvenir à commettre ce vol.

La Sûreté du Québec a institué une enquête en rapport avec ce cambriolage, mais elle n'a encore opéré aucune arrestation. Toutefois, des soupçons sérieux pèsent sur au moins un individu que la police recherche mais qu'elle n'a encore pu localiser.

### Sessions d'étude à Saint-Benoît-du-Lac

SAINT-BENOÎT-DU-LAC—De nouvelles sessions de liturgie commenceront à la Villa Sainte-Scolastique de l'Abbaye Saint-Benoît Le thème de ces rencontres est: "L'Eucharistie, mémorial des merveilles de Dieu".

Les sujets abordés seront: les préfigurations bibliques, de la Pâque juive à l'eucharistie chrétienne, la liturgie de la parole; l'acte pénitentiel, le psaume responsorial, le chant de la messe, les prières, l'homélie et la prière universelle; la prière eucharistique; le pain de vie; chapitre VI de l'Évangile de Jean; la liturgie de la communion et l'eucharistie dans la vie du chrétien.

Les témoignages de satisfaction reçus nombreux, nous invitent à poursuivre à l'Abbaye notre apostolat biblique et liturgique dans le cadre normal de la vie contemplative.

Depuis Vatican II, l'Église a opéré un profond renouvellement de la Liturgie. Des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs, de plus en plus nombreux, désirent acquiescer une connaissance plus approfondie des récents documents liturgiques sur le mystère de l'eucharistie.

Ils en sentent le besoin

### PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 81,5; jaune, 81,3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb, .50 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .47.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .45 à .48; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .44 à .47.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$12,50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .08 1/2 à .19; procédé par vaporisation, 14.50 à 18; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .21 à .23 1/2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81,0; A-gros, 77,2; A-moyens, 73,7; A-petits, 61,6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec:

A-extra-gros, 78; A-gros, 75; A-moyens, 71; A-petits, 59; A-peewee, 40.

Pommes de terre: 1-P.

E., \$1.25 à \$1.35 le 10 lb, \$3.15 à \$3.25 le 25 lb, \$5.85 à \$6.00 le 50 lb; N-B, \$1.18 à \$1.23 le 10 lb, \$2.90 à \$3.05 le 25 lb, \$5.50 à \$5.75 le 50 lb. Il y avait 41 arrivages.

**Mercuriale**  
Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

**Fruits**  
Pommes: Cortland, \$4.75 à \$5.25 le boisseau, \$6.00 à \$6.25 huit cellos de 5 lb; MacIntosh, \$6.50 à \$7.00 le boisseau, \$7.00 à \$7.25 huit cellos de 5 lb.

**Légumes**  
Carottes: \$1.75 à \$2.00 le 50 lb; \$2.50 à \$2.75, 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; Jacketted, \$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 CELLOS DE 5 lb.

Laitue: frisée, \$3.50 à \$3.75 pour 24.

Oignons: jaunes, moyens, \$2.25 à \$2.50 le 50 lb; \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb.

Panais: \$2.00 à \$2.25 12 cellos de 2 lb; \$1.50 le 20 lb.

Pommes de terre: \$4.60 à \$4.80 le 50 lb.

Rutabaga: ordinaire, \$2.50 à \$2.75 le 50 lb.

Sirop d'érable: \$10.50 le gallon; \$11 les huit contenants de 26 onces; \$17 les 12 bouteilles de 26 onces.



### Exposition artisanale

Le Centre d'accueil de Marieville était le théâtre d'une exposition artisanale, à la fin du mois d'avril. Une quarantaine de pensionnaires ont profité de l'occasion pour présenter leurs créations, soit quelque 300 pièces. M. J.-A. Bellavance, directeur général du centre, examine ici une de ces pièces. Il est entouré dans l'ordre habituel, de Mme Victoria Duplessis, Mme A. Thibodeau, garde Juliette Labossière, soeur Cécile Deblois, responsable des loisirs du centre, et de Mme Eva Langlois.

(Photo Anita D. Paquette)

## Coup d'oeil sur la région

### Age d'or de Cowansville

COWANSVILLE—Une danse et un cocktail, organisés par le club de l'âge d'or de Cowansville, se dérouleront le samedi 4 mai, au sous-sol de l'église Saint-Thérèse. Le cocktail sera servi à 8h.15 p.m.. Un orchestre assurera les frais de la musique. Le prix d'entrée est minime, et toute la population est invitée.

### Journée mondiale

SAINT-HYACINTHE—La journée mondiale de prière pour les vocations sera célébrée le dimanche 5 mai. Le thème de la journée demeure le même que celui du temps fort de l'engagement baptismal, qui était "Qu'attends-tu donc?".

### Centre de référence

SAINT-HYACINTHE—Le Conseil de la Famille Richelieu-Yamaska a mis sur pied un Centre de référence et d'information familiale. C'est un service téléphonique gratuit. On y donne des renseignements sur les ressources communautaires existantes, puis, on oriente chacun, selon ses besoins, vers l'organisme le plus apte à l'aider. Le C.R.I.F. est documenté surtout dans le domaine du couple et de la famille et il peut remettre sur demande de la documentation touchant cet aspect. Pour obtenir des informations, il suffit de signaler 774-9434. Le C.R.I.F. est situé au Centre diocésain de pastorale, 450, rue Girouard, C.P. 370, Saint-Hyacinthe.

### Renouvellements

ACTON VALE—Les commissaires ont résolu, au cours de leur assemblée d'avril, de renouveler les contrats des conseillers pédagogiques à temps partiel de la Commission scolaire d'Acton Vale, pour 1974-1975. Cette décision reste cependant conditionnelle à l'approbation par le ministère de l'Éducation. Les conseillers pédagogiques concernés sont M. Graham Cantieni (anglais) et M. André Quirion (éducation physique).

### Journée d'étude

ACTON VALE—La Commission scolaire d'Acton Vale a acquiescé à la demande de l'Association des principaux des Cantons de l'Est pour que la journée du 1er mai 1974 soit déclarée journée d'étude. Les principaux profiteront donc de la fête des travailleurs pour étudier des problèmes auxquels ils doivent faire face et pour y trouver des solutions.

### Transport scolaire

## Les commissaires acceptent en principe un horaire proposé par la Régionale

ACTON VALE — (CN) Le transport scolaire relèvera, dès septembre 1974, des commissions scolaires régionales. La Commission scolaire d'Acton Vale prenait ainsi connaissance, il y a quelques jours, des alternatives offertes par la régionale Saint-François. Les commissaires ont accepté en principe un des horaires proposés par les autorités scolaires régionales.

Cet horaire pour le transport scolaire fixe les heures de cours pour le territoire de la Commission scolaire d'Acton Vale. Ces heures seraient de 8h 15 à 15h 15 pour l'élémentaire dans Acton Vale et de 9 heures à 16 heures pour l'élémentaire à Saint-Théodore.

La régionale Saint-François note cependant

que cet horaire, au niveau élémentaire, peut être modifié. Les modifications demandées doivent pourtant respecter le décalage de 45 minutes entre les heures de cours pour Acton Vale et Saint-Théodore.

Les commissaires de la commission scolaire d'Acton Vale ont accepté en principe cet horaire, le préférant aux deux autres suggérés par la commission scolaire régionale. Ces autres alternatives plaçaient le début des cours à 9 heures, pour l'élémentaire, avec la fin de la journée à 16h 30 dans un cas et à 15h 30 dans un autre. Dans ce dernier cas, la période du dîner aurait été diminuée à 60 minutes.

Les commissaires ont donc opté pour un horaire mais ils ont également

chargé M. Charles Proteau, directeur général, de consulter les enseignants d'Acton Vale pour que la période de dîner soit portée à 75 minutes, malgré l'article 8-4-06 du décret des enseignants.

Une entente à l'amiable avec les enseignants sur ce point permettrait à la Commission scolaire d'Acton Vale de faire

terminer la journée de cours 15 minutes plus tôt. Elle demanderait ainsi à la régionale Saint-François d'organiser le transport scolaire sur son territoire pour que les élèves de l'élémentaire aillent à l'école de 8h 15 à 15 heures, dans Acton, et de 9 heures à 15h 45 dans Saint-Théodore, en 1974-1975.

### Informations relatives à l'identité judiciaire

COWANSVILLE — Etant donné l'importance de la reconstitution des scènes de crime, la Sûreté municipale de Cowansville a pris l'initiative d'organiser une journée d'information ayant trait à l'identité judiciaire.

Cette journée d'information, à laquelle sont invités tous les policiers municipaux de la région, se déroulera jeudi, le 2 mai, à la salle municipale de Cowansville, avec la participation de l'agent Rémi Bourgeois, du service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec.

Il s'agira d'une réunion d'information relative aux photos et aux empreintes digitales essentielles servant à reconstituer les scènes de crime. Comme sujet important, la police de Cowansville ne pouvait mieux choisir dans les circonstances, compte tenu du fait que la plupart des services municipaux de police de la région ne possèdent pas un tel service encore.

Il importe de signaler que cette journée débutera vers 9 heures et qu'elle se terminera vers 16 heures. Tous les policiers municipaux du district de Bedford sont invités à y participer.

### A Cowansville

## La police démasque les auteurs du vol au Pavillon des sports

COWANSVILLE — S'il faut en juger par leurs "exploits" qui se font de plus en plus nombreux, les adolescents n'ont presque plus rien à envier à leurs aînés dans "l'art" des cambriolages. Toutefois, ils en ont encore beaucoup à apprendre pour déjouer les calculs de la police, de qui il est difficile de se moquer à la longue.

C'est ce qui explique que la Sûreté municipale de Cowansville a mis le grappin sur cinq adolescents de cette ville, qui sont les auteurs d'un cambriolage et des actes de vandalisme commis au début du mois d'avril au Pavillon des Sports.

Une courte enquête a conduit la police sur les traces de ces cinq jeunes individus, qui ont volé pour quelque \$150 de cigarettes et causé des dommages de quelque \$250 au restaurant du centre sportif.

Arrêtés et interrogés, les suspects ont tout avoué à la police. Ils ont été relâchés sur parole et confiés à la garde de leurs parents en attendant d'être traduits devant la cour du Bien-être

social par voie de sommation.

Comme la plupart des cartouches de cigarettes se sont transformées en fumée et que les autres ont été revendues à un prix dérisoire, il fut impossible pour la police de récupérer la marchandise.

Néanmoins, elle n'en a pas raté son coup pour autant, puisque les coupables ont déjà passé aux aveux. Il faut souli-

gner qu'ils avaient littéralement saccagé le restaurant du Pavillon des Sports, pour réussir à commettre ce cambriolage.

Ce sera maintenant à la cour du Bien-être de statuer sur leur sort, car la Sûreté municipale de Cowansville a disposé de cette affaire en démasquant les coupables; en ce qui la concerne, cette affaire est classée et son travail est terminé.

### Avec la visite des écoles à Cowansville

## Police-Jeunesse montre aux jeunes le policier comme simple citoyen

COWANSVILLE — Par son action dynamique et positive, la section Police-Jeunesse de la Sûreté municipale de Cowansville jette les bases de la Semaine de la Police au Québec, qui se déroulera cette année du 12 au 18 mai sous le thème: "Le policier, un citoyen et un homme."

Depuis déjà quelques jours, la section Police-Jeunesse effectue la visi-

te des écoles françaises et anglaises du niveau primaire à Cowansville et rencontre les écoliers afin de les sensibiliser au policier et à son rôle.

Ces rencontres avec les écoliers visent à montrer le policier comme un citoyen et un homme ordinaire, qui a cependant une tâche difficile et souventes fois ingrate et dangereuse à remplir.

Ces visites aux écoles ont pour but de faire connaître le policier d'avantage et de le désigner comme un ami et un protecteur de la jeunesse. Les membres de la section, le chef Yves Pouliot

et le sergent Jacques Landry, s'efforcent de faire voir aux enfants le bien-fondé de leur collaboration avec le policier.

Il s'agit pour les policiers d'établir un climat de confiance mutuelle avec les jeunes, collaboration qu'ils estiment essentielle dans les rapports communs présents et futurs auxquels ils seront astreints.

Cette tournée des écoles par la Sûreté municipale de Cowansville a débuté le 22 avril; elle s'est poursuivie hier et doit, en principe, se terminer aujourd'hui.

## La BEI peut-elle vous aider?

Le 1er mai 1974 (mercredi) entre 9:00 a.m. et 4:30 p.m. un de nos représentants, Monsieur Serge Joubert sera au Motel boul. Laurier, Douville, Téléphone: 773-2538

De nombreuses entreprises dans les domaines suivants:

- Agriculture • Fabrication
- Tourisme • Construction
- Services professionnels
- Transport • Commerces de gros et de détail.

ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des terrains, des immeubles, de la machinerie; pour renflouer leur fonds de roulement; pour s'établir en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but commercial et que vous ne pouvez les obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION**  
**beI** INDUSTRIELLE

101, Place Charles-Lemoyne, Longueuil, Qué. Tel.: 670-9550

## OFFRONS COUPE AUTOMATIQUE

DE BARRES, TUBES, PROFILÉS EN ACIER, ALUMINIUM, LAITON...

- longueurs de 5/32" à 12" et plus
- diamètre maximal de 3 1/2"
- précision
- prix avantageux pour grandes quantités

Canadian Steelplast Ltd.

**steel**  
**plast**

880, COWIE GRANBY, QUÉ.

378-7938

si cher au coeur d'une fiancée...

*Invitations*

Le choix de votre faire-part

Voyez notre vaste assortiment dans une sélection des plus fins papiers, les meilleurs caractères, et la main-d'oeuvre la plus qualifiée que vous puissiez exiger.

Papeterie de Mariage

Livraison: une à deux semaines!

Papeterie La Liberté

209 rue Principale Granby 372-6263

## Le conseil est inquiet Le gouvernement s'apprête à annoncer la construction de l'édifice provincial

GRANBY—(APG)— Le gouvernement provincial est sur le point d'annoncer officiellement son intention de construire à Granby un édifice provincial qui regrouperait tous ses services à travers la région.

Cependant, il n'est pas sûr du tout que cet édifice soit construit dans le centre civique, près de l'hôtel de ville.

Effectivement, selon le maire de Granby, le gouvernement songe sérieusement à un projet "clef en mains". Cela implique que le promoteur possède de terrain sur lequel il entend ériger un édifice qui pourrait convenir au gouvernement. Le gouvernement accepte ou refuse le projet, en ne tenant presque pas comp-

te de la situation de l'édifice.

C'est pourquoi le conseil municipal a endossé une lettre que le maire a écrite au ministre des Travaux publics lui signalant entre autres l'importance qu'attache Granby à la réalisation du projet dans le centre civique tel que voulu par le plan d'urbanisme. Le maire expose dans cet écrit Granby le but de faire du cœur de la ville la véritable place de la famille. Il signale en outre que l'édifice provincial cadre dans le plan d'ensemble tel que formulé jusqu'à ce jour.

Le maire a même ajouté que le projet pourrait être retardé de quelques mois à la condition qu'il se fasse dans le centre civique.

Cette dernière réflexion a soulevé "l'humeur" du conseiller Trudel qui a soutenu qu'il ne fallait jamais donner la chance au gouvernement de retarder un projet de construction, surtout pas par le biais d'une communication officielle. "Il est très maladroite d'inviter ainsi le gouvernement" a-t-il dit.

M. Trudel a soutenu son point jusqu'à faire une proposition pour amender en conséquence la lettre du maire.

Ce dernier, constatant cette prise de position, a dû expliquer qu'à l'heure actuelle, l'édifice provincial pouvait se construire n'importe où à Granby. Il

a mis de l'avant que le bien-être collectif passe avant le bien-être indivi-

duel que ce soit celui des professionnels, des gens de la justice, etc. Il a insisté pour dire que Granby avait tout avantage à obtenir enfin la rénovation du cœur de la ville.

Mais les autres conseillers se sont ralliés en cours de discussion à la position de M. Trudel. Tout le monde était d'accord pour que le projet retarde de quelques mois, mais de là à le dire dans une lettre officielle, il y a une marge.

Voyant une certaine unanimité se dessiner, le maire a dû avouer que ces quelques mots dans la lettre étaient exigés par le député libéral de Shefford, M. Richard Verreault, pour qu'il continue à exercer une cer-

taine pression sur le ministre en lui démontrant l'attitude conciliante de la ville. De plus, le député avait besoin de cette lettre le soir même puisque la session reprend aujourd'hui à Québec.

Tous les conseillers se sont déclarés en faveur de la thèse du maire, et lors du vote, seul M. Trudel a voté en faveur de son amendement.

Mais auparavant il avait quand même souligné qu'il connaissait une ville à côté de Granby "qui ne retardera pas et qui présentera un projet d'ensemble au gouvernement".

Nous verrons quelle suite le gouvernement Bourassa donnera à ce dossier. Il y a déjà l'hôpital qui traîne assez...



L'usine Foster Springs Ltée emploie 20 personnes actuellement. La fabrication de ressorts demande l'emploi d'appareils et de machines de haute précision. Sur la photo, de gauche à droite: M. Jean-Luc Côté, gérant de production; M. Claude Robidoux, conseiller municipal; M. André Laliberté, ingénieur et directeur des services techniques à la ville et M. Bernard Beaudry, conseiller municipal. (Photo: Jeannot Petit)

## Au canal 7

### Des élèves de l'école Saint-Bernard vivent une expérience en télévision

par Réal Marchessault

GRANBY— Une expérience de vie des plus valables a été vécue à l'école Saint-Bernard de Granby, grâce à la collaboration du comité d'école. 90 enfants ont pu profiter d'une expérience vécue dans un poste de télévision.

Cette expérience pratique s'inscrit dans le cadre d'un programme d'activités destinées à faire prendre conscience à l'enfant de certains éléments de son milieu. Pour l'occasion, l'élément choisi a été la télévision.

Ainsi, samedi, 90 enfants de niveau maternel, 1ère et 2e année, accompagnés de leurs professeurs et de plusieurs parents, se sont rendus à Sherbrooke, au canal 7, afin d'assister à l'enregistrement de l'émission "Le cirque à Tonton".

Le contact pratique rend l'enseignement beaucoup plus concret, puisque les enfants peuvent, par la suite s'exprimer à partir de données concrètes et vécues.

Pour les élèves de maternelle et de 1ère année, il s'agit de décou-

vrir ce qu'ils connaissent d'une émission de télé, alors que la professeur contribue à l'enrichissement de leur bagage de connaissance sur ce sujet par des réponses plus ou moins élaborées selon la curiosité spontanée des enfants.

Le travail de base s'est effectué à partir de l'émission "Le cirque à Tonton" et le lien est ainsi créé avec l'imaginaire et le réel. Les enfants ont alors à faire une description du contexte, de ce qu'ils ont vu, entendu.

Ils s'interrogent aussi sur le pourquoi de cette émission faisant le lien avec le réseau de télévision, à partir des studios jusqu'au foyer. Après son voyage, l'enfant réalisera sur papier et carton, ce qu'il a vu, la bâtisse, les animateurs...

En plus, il apprend la fonction et la définition des mots employés dans le langage de la télédiffusion et fait le lien concret qui s'y rattache. Après, il pourra jouer, mimer son expérience et on pourra y déceler la compréhension de chacun et l'interprétation qu'il en donne. De plus,

l'enfant fera aussi le lien de la distance entre les villes.

Pour les élèves de deuxième année, la réflexion se fera un peu plus en profondeur, mais l'enfant est surtout appelé à extérioriser ses impressions. Ainsi, chaque enfant dit oralement ce qu'il a aimé durant l'enregistrement de l'émission et un petit reportage de groupe de l'expérience vécue est fait et présenté à un autre groupe d'enfants de même niveau.

Une émission sera ensuite enregistrée en circuit fermé à l'école.

Ainsi, l'enfant vivra en classe les préparatifs et la réalisation d'un programme amateur; plusieurs facteurs à respecter dont un horaire prévu, prise des responsabilités, chacun fait sa part contribue selon ses capacités et talents, s'exerce à savoir - parler, à savoir-écouter et enfin le tout fait appel aux processus mentaux, dont l'évaluation personnelle et collective.

Un des sous-objectifs du programme est de montrer que dans la vie courante, chacun a besoin

des autres. Différences expériences sont vécues par la suite: faire parler, tous les enfants ensemble et demander de féliciter celui qui a parlé le mieux; recommencer, mais parler chacun son tour; demander à un enfant d'aller jouer seul à C o llin-Maillard, demander à un groupe d'enfants d'aller jouer à ce même jeu et faire un rapprochement avec la catéchèse et les thèmes étudiés.

Cette expérience prouve à l'enfant qu'il n'est pas intéressant de parler lorsque personne ne vous écoute, qu'il n'est pas intéressant de jouer seul et par la réflexion, l'enfant apprécie vivre en collectivité et chante sa joie et son enthousiasme.

Enfin, de tout cela découle la prise de conscience de la vie, sous toutes ses formes. L'enfant exprime alors ce qu'il ressent en mimant différentes choses: une

fleur, sa croissance, possibilités, pas de locomotion; l'animal, par l'exemple du chat: croissance, possibilités, mobilité, instinct et troisièmement, une personne: croissance du corps, de l'âme, de l'intelligence, de la volonté; ses possibilités, mobilités, peut se servir d'instruments et enfin du cœur de l'homme, qui est fait pour aimer.

L'enfant apprécie ainsi à être une personne et reconnaît la splendeur de la création. Le moniteur fera enfin un rapprochement avec le "Petit Prince".

Notons que cette expérience de vie qui est sûrement unique pour des enfants de cet âge a été rendue possible grâce à la collaboration des professeurs, de la direction de l'école et de son principal, M. Serge Hardy et des membres du comité d'école, dont la présidente, Mme Monique Bros sard.



Le conseil de Granby, dans sa tournée industrielle a visité l'usine de la compagnie Foster Springs Ltée, située à 200, rue Saint-Antoine Nord à Granby. L'usine fabrique des ressorts mécaniques pour l'industrie. Sur la photo, de gauche à droite: M. Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiment de la ville; M. Gérard Dumont, trésorier de la ville; Mlle Yolande Comeau, conseiller municipal; M. François Bourret, chef évaluateur de la ville; M. Armand Maheu, président de la compagnie et M. Horace Boivin, commissaire industriel de Granby. (Photo: Jeannot Petit)

## Et de quatre... Les autorités municipales se rendent à la Foster Springs

GRANBY (FB) — Les membres du conseil municipal de Granby ainsi que le maire Trépanier et quelques fonctionnaires municipaux ont été reçus par les dirigeants de la compagnie Foster Springs Ltd, dans la Princesse, hier, dans le cadre de la quatrième d'une série de visites industrielles entreprises par les représentants de la population granbyenne.

Le maire et son conseil ont donc visité l'usine de la compagnie, au 200, rue Saint-Antoine Nord. Cette usine occupe une superficie de 13,340 pieds carrés sur un terrain de quelque 64,000 pieds carrés, au coin des rues Saint-André et Saint-Antoine.

L'on y fabrique exclusivement des ressorts mécaniques pour l'industrie en général, des ressorts pour l'industrie du meuble, tels des ressorts de matelas, ainsi que différentes formes de ressorts sur commande.

La production de l'usine est écoulée majoritairement sur le marché québécois. Environ 11% de la production est acheminée vers l'Ontario.

La production de ressorts de matelas représente 34% du chiffre d'affaires de la compagnie, alors que cette même production nécessite l'emploi de 74% du matériel de base. Ainsi, le gros de la production est dirigé sur la fabrication de ressorts mécani-

ques pour l'industrie en général, représentant environ 65% du chiffre d'affaires pour l'emploi de 25% du matériel de base utilisé par l'usine.

L'usine, qui est implantée à Granby depuis 1945, emploie 20 personnes, rémunérées sur une base horaire moyenne de \$3.45 pour 40 heures de travail hebdomadaire.

La moyenne d'ancienneté des employés, qui ne font partie d'aucun syndicat, est de 16 ans.

À la suite de la visite en tant que telle, le conseil municipal, le maire ainsi que les hôtes ont transporté leurs pénates à la salle de réception de l'hôtel Le Monde 400, où un souper a clôturé la rencontre.

## Le thème "les soins à domicile aujourd'hui et demain" retient l'attention des participants

GRANBY— L'Association des Services de soins à domicile, de la province de Québec, a tenu ses assises annuelles au Château Frontenac de la Vieille Capitale.

Les réunions qui ont tourné autour du thème général "Quoi de neuf?" ont permis aux 25 services concernés de faire le point sur plusieurs problèmes importants. Et deux tables rondes ont particulièrement retenu l'attention des participants: "Les soins à domicile aujourd'hui et demain" et "les corporations et le bill 65".

Plusieurs suggestions ont également été faites. Ainsi, les services désirent attirer l'attention des autorités sur le fait que si leur action ne représente pas pour le

gouvernement une économie réelle en terme de dollars, étant donné que les lits libérés dans les hôpitaux et autres établissements de santé seront immédiatement occupés par d'autres malades, il n'en demeure pas moins que ces services répondent essentiellement à deux critères pronés par le gouvernement.

Ces critères sont: réduire énormément le coût individuel des soins (plus de 90%) tout en mettant les soins adéquats à la disposition d'une plus large couche de la population qui y a légalement droit.

Le service de soins à domicile ne cache pas sa perplexité devant l'hésitation à lui trouver, à lui ainsi qu'aux corporations

qui les dirigent, la place qui lui revient dans l'implantation des services de santé.

Ceci dans le but de leur permettre de continuer à oeuvrer indépendamment dans l'intérêt du public sans avoir à les intégrer pour autant dans les structures actuelles hospitalières, de cliniques externes et de services de santé communautaires dont elles sont le complément logique indispensable.

L'Association, pas plus que les services des soins à domicile, ne s'opposent en principe à aucune formule d'intégration à condition que celle-ci soit planifiée et que cette planification ne vise qu'à l'amélioration de la qualité des soins dans les meilleures conditions humaines et au meilleur coût possible.

Le vœu est émis que le ministère des Affaires sociales veuille bien dans cet esprit, s'asseoir avec l'association pour étudier et aboutir à l'adoption de la meilleure formule possible.

Un mandat a été confié au nouveau conseil d'administration pour communiquer au gouvernement la nouvelle orientation des services qui voudraient étendre leurs activités actuelles aux soins hospitaliers à domicile aux vieillards, afin d'éviter l'encombrement inadmissible des asiles et maisons de chroniques et aider les familles qui le désirent à garder dans leur milieu le plus longtemps possible leurs parents âgés.

## Un peu de tout... et de rien

### Verreault au Chef

Le député de Shefford, M. Richard Verreault a rendu visite aux "occupants" du poste radiophonique CHEF, hier en début de soirée. Par la même occasion, il leur a apporté des vivres, tout comme le font plusieurs marchands de la ville depuis le début de l'occupation. L'action de M. Verreault était purement amicale... Notons que les sept occupants ont reçu hier un télégramme de la partie patronale les enjoignant de quitter les lieux.

### ... la calme Simonds

La situation est toujours très calme à la Simonds Saw où les travailleurs entreprennent leur 11e journée de grève. Le piquetage s'effectue normalement et paisiblement alors que la partie syndicale attend toujours des nouvelles de la partie patronale ou du conciliateur.

### De belles toilettes

Il en coûtera \$1,800 à la ville pour l'installation de toilettes temporaires sur le site du stade de baseball. Elles resteront là tant que le chalet ne sera pas construit.

### Subventions aux Loisirs

QUEBEC— Des subventions aux loisirs ont été accordées aux municipalités de: Saint-Denis-sur-Richelieu, \$20,000 pour l'aménagement de leur terrain de jeux; Saint-Charles-sur-Richelieu, \$8,000, aussi pour l'aménagement de leur terrain de jeux et enfin à Verchères, \$15,000 pour la construction d'un système d'éclairage du terrain de jeux. Ces subventions ont été accordées suite aux démarches du député de Verchères, M. Marcel Ostiguy, auprès du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

## A l'écoute des Autres



Qu'attends-tu donc? ... en réponse à ce slogan, un groupe d'étudiants des écoles polyvalentes Sacré-Coeur et Immaculée-Conception, qui font partie des comités de pastorale de ces écoles, ont offert leurs services au Centre de Bénévolat, pour des corvées printanières, grand ménage, etc...

Par groupe de cinq, ils ont été orientés dans cinq familles où leurs services ont été très appréciés. Heureux de cette première expérience, qui leur a fait prendre conscience de leurs responsabilités sociales, ces jeunes se sont dit prêts à la renouveler à l'occasion.

Le Centre de bénévolat de Granby Inc. (Organisme affilié à la F.S.C.R.Y.) par Thérèse Timmons

PST! PST!  
 Quelque haut que la beauté porte la tête, elle touche toujours la terre des pieds.

**A&W**  
 POULET  
 777 Principale GRANBY

COMMENT APPRENDRIEZ-VOUS À VOTRE JEUNE FILS LE DÉCÈS DE SON GRAND-PÈRE?

Les spécialistes de la psychologie de l'enfant sont unanimes: un décès dans la famille doit être révélé à l'enfant. Celui-ci devrait avoir la liberté d'exprimer son chagrin et d'assister aux funérailles. L'expérience lui sera bénéfique sur le plan émotif.

**J. A. LESIEUR ENR.**  
 Directeurs de funérailles  
 Bureau: 1 Parc, Salons Funéraires  
 855 et 255 Principale, Granby, Qué. 372-3309  
 Affilié avec LA CORPORATION DES THANATOLOGUES DU QUÉBEC  
 LA OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR

THEATRE **PALACE** GRANBY, QUE. TEL. 372-4466

**SECOND FILM**  
 Le coup à 7h30 p.m.  
 Il était une fois à 9h35 p.m.

L'univers de Michel Tremblay!  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST**  
 14 ANS

Un film de **ANDRÉ BRASSARD**

MERCREDI, le 8 mai, 8h45  
 JEAN DUCEPPE PRÉSENTE:  
**L'ANNÉE DU CHAMPIONNAT**  
 Billets en vente

# Editorial

## Les Conservateurs au pouvoir? Peut-être...

On parle de plus en plus d'élections précipitées sur le plan national. Le premier ministre Trudeau n'en veut toutefois pas et précise que les Canadiens n'en veulent pas plus. Quant au chef du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, il n'en voulait pas, lui non plus, jusqu'à ces derniers temps. Mais, pressé par ses troupiers qui en ont marre de "diriger le Parlement" tout en étant dans l'Opposition, M. Lewis souhaite maintenant des élections générales.

Pour sa part, le chef de l'Opposition et du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, on le sait, ne pense qu'au jour où il pourra forcer le Parti libéral au pouvoir à revenir devant les électeurs du Canada. Il y pense d'ailleurs depuis le lendemain des élections d'octobre 1972.

Si tous les chefs se disent prêts à se lancer dans la bataille, advenant qu'elle devienne inévitable, il n'en demeure pas moins difficile d'évaluer les chances des trois partis en présence (nous ne comptons pas les créditistes de M. Réal Caouette) de l'emporter.

M. Trudeau, tout en réaffirmant que son gouvernement est le mieux placé pour faire face aux difficultés que connaissent les Canadiens et que des élections ne serviraient en rien leurs intérêts, harangue les forces libérales fédérales et menacent ses adversaires de leur faire une lutte comme ils n'en ont encore jamais connue. Les libéraux, toujours selon M. Trudeau, sont préparés à affronter les feux de la rampe, armes électorales en main.

Il faudrait connaître ces armes pour croire aux chances des libéraux de reprendre du poil de la bête et augmenter leurs effectifs à la Chambre des communes. Jusqu'à maintenant, la situation risque d'être la même qu'à l'issue du scrutin de 1972 en ce qui a trait à la position des libéraux.

Du côté conservateur, où l'aspect progressiste semble trop souvent mis de côté, on s'accorde à penser que M. Stanfield et les siens ont gagné un certain nombre de points à l'intérieur du Québec, principalement. Encore là, il est pratiquement impossible de jauger les gains que ce parti peut avoir remportés, quoique le congrès de la fin de semaine, à Trois-Rivières, lui a sûrement permis de plaire davantage à l'électorat québécois.

Pour que le Parti "progressiste"-conservateur puisse aspirer sérieusement au pouvoir que détiennent présentement les libéraux, il faudra nécessairement que les tories fassent élire plus de deux députés. Le parti en compte actuellement trois, avec M. Roch Lasalle, réélu en 1972 comme indépendant après avoir siégé à la Chambre comme conservateur.

Mais depuis 1972, M. Stanfield a tenté de redorer le blason de son parti au pays du Québec. Ce n'était pas une mince tâche quand on connaît la force des libéraux et de M. Trudeau à l'intérieur des frontières de notre province. M. Stanfield a quand même réussi à se faire mieux accepter des Québécois et, par le fait même, son parti y a gagné une meilleure cote d'écoute qui n'est cependant pas encore une cote d'amour.

Les conservateurs, donc, sont en meilleure posture électorale, du moins au Québec. On le sent et on le voit. S'il ne s'agit pas encore d'une vague, tout au moins pouvons-nous parler d'un courant qui devra être entretenu jusqu'aux prochaines élections, peu importe quand elles arriveront.

Les libéraux, eux, aux prises avec tous les problèmes en même temps: inflation qui a pris le mors aux dents, conflits syndicaux à peine réglés, d'autres qui ne le sont pas encore, les profits excessifs des compagnies alors que le contribuable en assume toujours les frais, etc. ne sont certes pas plus populaires qu'ils l'étaient en 1972.

Si les conservateurs, comme nous venons de le voir, font élire quelques hommes de plus au Québec, ils pourraient ravir le premier rang aux libéraux à la condition qu'ils se maintiennent dans les autres provinces.

Toutefois, M. Stanfield ne devrait pas se réjouir trop vite si nos prévisions devaient se réaliser. Sa position ne sera pas plus confortable que ne l'est celle de M. Trudeau; peut-être même le sera-t-elle beaucoup moins. Le Nouveau Parti démocratique du Canada de M. David Lewis détiendra encore la balance du pouvoir, même si ses effectifs demeurent au même point, sans gain, sans perte.

Et l'on peut facilement imaginer les relations entre les conservateurs et les néo-démocrates. S'il était facile, jusqu'à tout récemment, pour le NPD et les libéraux, de s'entendre, il en sera tout autrement avec un gouvernement conservateur. Si les libéraux se maintiennent à la direction du pays depuis presque deux ans, combien de temps pourrait durer un gouvernement Stanfield si les politiques de ce dernier et celles de M. Lewis ne peuvent se rejoindre?

Si nous pressentons l'élection d'un Parti conservateur minoritaire, comme celui que nous avons dans le moment, nous ne lui donnons pas beaucoup de chances de survie. Il faudra donc encore, malheureux Canadiens que nous sommes, une autre élection avant de retrouver une stabilité politique à laquelle nous étions habitués, jadis.

## Un nouveau parti fédéral?

par Peter LLOYD

Un mouvement vers la formation d'un nouveau parti politique fédéral se dessine. Un député aux Communes qui a déjà fait savoir que l'aventure l'intéressait, révèle que ce mouvement a été lancé à peu près par un député libéral aux Communes.

M. Stan Schumacher, député conservateur de Palliser, a déclaré, dans une interview, que c'est un de ses confrères libéraux qui a déclenché "toute l'affaire". Il n'a pas nommé le député libéral en question.

Il précise que ce qui, selon diverses rumeurs, a été présenté comme une sorte de rébellion de certains députés conservateurs contre leur propre parti était en réalité "un regroupement éventuel de conservateurs et de libéraux".

M. Schumacher ajoute que, si l'on se fie aux discussions et aux entretiens qui ont eu lieu parmi de petits groupes de députés de toutes tendances, il s'agit — si le nouveau parti voit le jour — d'un parti

national ayant ses bases dans l'Ouest, sans toutefois devenir une formation séparatiste ou une entreprise folichonne, qui serait le fait des seuls conservateurs.

On ne sait pas encore si le projet va aller plus loin c'est-à-dire s'il dépassera ou non le stade des discussions préliminaires entamées depuis l'automne dernier. Cela pourra dépendre, ajoute M. Schumacher, de la décision qui sera prise par le gouvernement de déclencher ou non des élections dans les prochaines semaines.

Les conservateurs qui sont intéressés au nouveau mouvement ne tiendraient pas à compromettre les chances de leur propre parti en le lâchant juste au moment où il aura à se présenter devant le peuple.

M. Schumacher, d'autre part, se montre réaliste. "On peut déceler, dit-il, des indices de mécontentement tant au sein du Parti libéral qu'au sein du Parti conservateur, dans les circonstances présentes, mais, si une élection survenait, toute dissidence pourrait disparaître, d'autant plus

que les deux grands partis pourraient fort bien changer de programme."

Le député conservateur, cependant, assure que, si le projet se concrétise, il ne serait pas utopique de voir une douzaine ou un quinzaine de députés adhérer au nouveau parti, la plupart étant conservateurs.

Se permettant de faire certains pronostics, M. Schumacher dit que tout dépend de la date à laquelle le Parlement sera prorogé. Ainsi, si la session se termine normalement durant l'été, nul ne sait ce qui pourrait advenir.

## Vient de paraître

Les Editions du Jour annoncent le lancement du dernier roman de André Major: L'ÉPOUVANTAIL.

André Major est un des auteurs les plus prestigieux de sa génération qui a réussi à s'imposer dès la parution du CABOCHON en 1964 aux Editions Paris Près.

Aux Editions du Jour, il a publié LE VENT DU DIABLE en 1968 qui a connu un succès remarquable. Il publie maintenant un nouveau roman: L'ÉPOUVANTAIL.

Sous les apparences d'une enquête policière ce roman est le premier fragment d'une chronique roanesque dont André Major nous annonce déjà la suite. Si L'ÉPOUVANTAIL se déroule d'abord dans ce qu'on appelle le milieu de la "p'tite pègre", on est bientôt ramené à Saint-Ermanuel, un trou perdu dans les Laurentides, où un reste de communauté humaine vit au jour le jour, et qui ne se réveille de sa léthargie qu'au moyen d'excès passionnels.

L'aventure montréalaise de Maurice (Momo) Bonanger se solda par le meurtre de Gigi dont tout le monde le croit coupable, lui-même n'étant pas assuré de son innocence.

André Major approfondit ici l'univers de LA CHAIR DE POULE en se gardant, cette fois, d'intervenir pour assigner un sens quelconque à ce qui se présente avant tout comme le compte-rendu d'une aventure constamment soutenue par l'émotion la plus vive et la plus immédiate.



## Rapport du groupe Poly Québec consultera tous les organismes d'éducation

Tous les organismes intéressés à l'éducation, et plus particulièrement les commissions scolaires, seront consultés prochainement par le ministère de l'Éducation quant aux suites à donner aux recommandations du groupe Poly.

Celui-ci avait été chargé par le ministère d'étudier la situation des écoles secondaires polyvalentes et il a remis son rapport dernièrement, annonce un communiqué gouvernemental publié à Québec.

Les recherches de ce groupe d'études ont porté principalement sur les aspects administratifs. Elles avaient pour but de vérifier si les modes d'organisation et de fonctionnement des écoles polyvalentes sont de nature à favoriser la qualité des communications dans l'école et la qualité des services offerts aux élèves.

Cette recherche a été menée auprès de 150 directeurs et directeurs adjoints d'écoles polyvalentes.

Le groupe d'études a aussi observé sur place le fonctionnement d'une vingtaine d'écoles en passant une semaine dans chacune d'elles.

**Difficultés de fonctionnement**  
De façon générale, les difficultés de fonctionnement observées résultent de l'évolution profonde et très rapide de la société et du système scolaire.

Les administrateurs qui dirigent les écoles polyvalentes, explique-t-on, sont pour la plupart les administrateurs des écoles secondaires traditionnelles. Ils doivent donc vivre des situations de gestion nouvelles et très complexes.

Un encadrement des élèves y est par ailleurs souvent inefficace, ont noté les

"enquêteurs" précisant que l'intégration d'activités étudiantes à l'horaire de l'élève n'est généralisée que dans 40 pour cent des écoles observées, et le regroupement des élèves en cellules communautaires, que dans 25 pour cent des mêmes écoles.

### Recommandations

Pour mieux encadrer les étudiants, le groupe Poly propose que les administrateurs tentent de décloisonner les services de l'enseignement et les services aux étudiants, et qu'ils mettent en même temps sur pied des critères et des instruments pour évaluer la qualité des services dans les écoles.

On recommande également aux administrateurs de préciser par écrit les procédures administratives en vigueur dans leur organisme et de les réviser périodiquement pour voir si elles sont adaptées aux objectifs et aux besoins.

S'adressant au ministère de l'Éducation, le groupe d'études lui suggère d'identifier et d'expliquer les objectifs et les rôles de chacune de ses directions générales et de ses services, de même que le rôle du conseil des commissaires. Le ministère devrait aussi préciser les objectifs et les modalités de sa politique de décentralisation.

Le groupe Poly estime enfin que les résultats dépendent d'une action concertée de tous les agents d'éducation, concertation qu'il est cependant impossible de réaliser sans faire preuve de "gros bon sens" face aux exigences du poste que chacun remplit et aux objectifs de l'organisme dont il est membre.

## Ce qu'il en pense

Il revient aux gouvernements provinciaux de surveiller les prix de détail des produits pétroliers, et déjà la Nouvelle-Écosse s'est activement engagée dans ce sens, a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald.

Le ministre apparaissait devant le Comité des Communes sur les Ressources naturelles et les Travaux publics qui examine présentement le projet de loi sur l'administration du pétrole, introduit en chambre le 2 avril dernier, et révisé au comité six jours plus tard après adoption en deuxième lecture. Le projet de loi qui consacre une attitude interventionniste du gouvernement fédéral en matière de fixation des prix des produits pétroliers, comprend cinq parties traitant respectivement des redevances sur le pétrole exporté, sur le contrôle des prix du pétrole au Canada lorsqu'il y a accord entre le gouvernement fédéral et les provinces, du même contrôle si les parties étaient en désaccord, de l'indemnité compensatrice versée aux importateurs afin de leur permettre de distribuer leurs produits importés aux prix gélés canadiens inférieurs au prix international et, enfin, des clauses administratives. Le but général du projet de loi est de fixer un prix unique pour le pétrole vendu en gros à travers les pays, qu'il soit d'origine domestique ou étrangère, les seules variations de prix devant être dues au coût de transport.

Il est de la politique actuelle du gouvernement fédéral que ce prix unique soit inférieur au prix mondial qui est présentement d'environ \$10,25 le baril, alors que le pétrole canadien coûte \$6,50 le baril, suite aux derniers accords fédéraux-provinciaux.

Il n'est pas impossible, a cependant dit le ministre de l'Énergie, mardi devant le comité, que le prix canadien devienne supérieur au prix international, si cette mesure était nécessaire pour assurer la mise en exploitation de ressources énergétiques additionnelles nécessaires au développement du Canada.

Avant l'automne dernier, le prix du pétrole était légèrement supérieur à l'ouest de la ligne Borden qu'à l'est, mais ce qui avait été pris par le gouvernement conservateur de John Diefenbaker pour permettre à l'industrie pétrolière canadienne de se développer grâce à un marché assuré et protégé.

Le projet de loi actuellement à l'étude prévoit l'administration des prix par le gouvernement fédéral au niveau de la vente en gros.

Le ministre Macdonald faisait remarquer mercredi au comité que les prix de détail étaient de juridiction provinciale et qu'il reviendrait donc aux provinces de surveiller les prix à ce niveau si elles le désiraient, option que la Nouvelle-Écosse a déjà mise en oeuvre.

Les quatre premières séances du comité ont porté jusqu'ici sur l'aspect général du projet de loi, avec le ministre de l'Énergie et ses fonctionnaires apparaissant comme témoins.

C'est le président d'Imperial Oil, M. Armstrong, qui sera le prochain témoin interrogé par le comité. Gulf Oil et Home Oil ont aussi fait connaître leur intention de se présenter devant le comité, tandis qu'aucune des provinces n'a encore manifesté son désir de venir y exposer son point de vue, suite à une invitation lancée en ce sens par le comité.

## Le crime a pris le dessus

Le gouvernement italien a versé des rançons pour des oeuvres d'art volées, représentant une valeur inestimable et classées comme trésors nationaux. En France, les compagnies d'assurance, en accord avec la police, refusent de verser une rançon. Mais dans d'autres pays, les assurances ont accepté un genre de chantage. Actuellement, quelques sociétés sont lassées d'assurer des oeuvres d'art, et quelques propriétaires n'en prennent même plus la peine.

L'Italie, qui représente la plus grande concentration mondiale de trésors artistiques dont certains remontent aux temps romains, constitue le terrain le plus prisé des voleurs. La lutte contre ceux-ci est ralentie par divers facteurs dont: la rivalité entre les services de police, un répertoire incomplet des objets d'art, permettant à ceux qui ne figurent pas de disparaître sans qu'on le remarque aussitôt, et également une sécurité insuffisante.

C'est un fait constaté dans une centaine de petites églises isolées loin des villes et qui, selon les experts, contiennent des millions de dollars d'oeuvres d'art. Ainsi, à Rovetta, des bandits volèrent dans l'église locale une sculpture Renaissance de Jean-Baptiste Tiepolo, d'une valeur d'environ \$1,9 million. Elle n'était gardée que par un prêtre paroissial âgé de 84 ans, et par sa gouvernante aux cheveux blancs.

L'an dernier, le gouvernement italien a dénombré 8.529 vols d'objets d'art connus, dont 400 de grande valeur. Ce chiffre est supérieur de 2,677 à celui de l'année précédente et près du double des vols commis entre 1957 et 1965.

C'est de Rome qu'ont disparu la plupart des 12 "oeuvres d'art" les plus recherchées par Interpol. Parmi celles-ci, "Le Christ sur la croix" de Rubens, et "Portrait de Paul III" du Titien, "La Mère et l'enfant" de Picasso, ainsi qu'un Gauguin, volés en 1972 du Musée des Beaux-Arts de Worcester (Massachusetts) sont également sur la liste.

On estime à environ \$45 millions les objets d'art volés l'an dernier en Italie ou provenant de fouilles illicites. La France devance rapidement l'Italie en tant que paradis des voleurs d'art. L'an dernier, 3.500 tableaux ont disparu, la plupart provenant d'appartements ou de châteaux de riches collectionneurs. Le nombre n'était que de 899 en 1969.

Tous les services de police ont mobilisé leurs efforts afin de préserver l'héritage culturel du monde. Les ordinateurs permettent actuellement de répertorier les oeuvres d'art, ainsi la police du globe est immédiatement alertée dès la disparition de l'un de ceux-ci.

L'accroissement des vols a également entraîné une intensification des mesures de sécurité dans les galeries, musées, églises et collections du monde entier. Ainsi l'Italie a investi, l'an dernier, \$250.000 et est décidée à en dépenser plus encore. Les Russes, qui ont un sens aigu de la sécurité et qui n'ont jamais voulu reconnaître un quelconque vol dans leurs musées, ont équipé toutes les fenêtres de leurs musées de systèmes d'alarme électrique.

Une des raisons principales de l'envie prise par les vols d'oeuvres d'art est la hausse fantastique du prix des oeuvres d'art, entraînant celui des oeuvres volées. Un marchand londonien de renommée mondiale explique: "Les oeuvres d'art sont comparables à l'or — elles conservent toujours leur valeur. Avec l'instabilité des monnaies mondiales, elles représentent une valeur sûre".

### Valeur sûre

L'une des raisons principales de l'envie prise par les vols d'oeuvres d'art est la hausse fantastique du prix des oeuvres d'art, entraînant celui des oeuvres volées. Un marchand londonien de renommée mondiale explique: "Les oeuvres d'art sont comparables à l'or — elles conservent toujours leur valeur. Avec l'instabilité des monnaies mondiales, elles représentent une valeur sûre".

## La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par  
La Voix de l'Est Ltée  
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

### TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	
Par jour	15					
Samedi	25	Canada	4 50	13 00	26 00	50 00
Semaine	1 00					
Année	50 00	Etats Unis	6 00	15 00	26 00	50 00

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 0679

# Loisirs culturels à Granby

## Une prolifération de spectacles à Granby

par Ginette Laurin

GRANBY—A Granby, depuis quelques années, à cause de l'essor culturel, les gens se plaignent maintenant du manque d'activités culturelles. A Granby, comme dans bien des villes où la population est inférieure à 50.000 habitants, il se trouve toujours des personnes pour chialer contre les instigateurs des différentes organisations. Ont-elles raison ou tort?

Le samedi 9 février, toujours dans le cadre du carnaval étudiant, Gilles Valiquette, "Un gars cool", a présenté ses dernières compositions, à l'auditorium de la polyvalente J.-H. Leclerc. Un public composé d'environ 325 jeunes et moins jeunes ont profité de son passage à Granby, pour assister à son spectacle, les billets étant à \$2, le transport compris pour les gens de la ville.

Leclerc a monté et présenté une pièce de l'auteur québécois Jacqueline Barrette, intitulée: "Ca dit qu'essa à dire". Le spectacle s'est déroulé à la J.-H. Leclerc et a attiré autant de personnes que le nombre de sièges, soit 500 spectateurs.

Le mercredi 20 février et le samedi 2 mars, le public granbyen a eu l'occasion d'apprécier les talents de la troupe des sallets modernes du Québec. Aux deux spectacles, les nombreux spectateurs ont accueilli chaleureusement la troupe. En tout, environ 700 personnes ont assisté à cet événement artistique de grande qualité.

Dans un article, un journaliste s'est demandé en annonçant un concert, si le classique était mort à Granby. Aujourd'hui, après deux tentatives de la part des Loisirs de Granby Inc., il est facile et surtout malheureux de constater que les gens ne sont pas intéressés par ce genre de musique.

Un premier spectacle mettant en vedette le pianiste montréalais Jean Duchesne a attiré 25 personnes.

Quand même confiant, les Loisirs ont organisé un autre concert de musique classique "Ars musicalis Canada", avec les premiers des conservatoires de musique du Québec. Le concert classique qui s'est tenu à l'Escale a soulevé l'intérêt de 26 personnes, soit une de plus que le récital du pianiste Duchesne.

A la fin du mois de mars, Jacqueline Barrette et sa troupe ont présenté la pièce "Bonne fête papa", et selon le témoignage d'un étudiant, l'auditorium de la polyvalente J.-H. Leclerc a été rempli de spectateurs.

Des activités, la population de Granby a eu sa part, du moins dans le domaine du spectacle. Et en général, chaque spectacle a bien fonctionné.

Alors, que le Cégep de Granby demande un auditorium de 800 places au lieu de 200, s'appuyant sur le fait qu'un minimum de 800 places est requis pour rentabiliser les présentations ou manifestations, il n'y a rien de plus normal.

Mais que le Cégep demande cet auditorium de 800 places en soulignant que la ville de Granby ne possède pas de centre culturel proprement dit et que la vie culturelle est à toute fin utile réduite à sa plus simple expression...



Les Katrevens, troupe de danseurs folkloriques de Granby, sous les auspices des Loisirs de Granby Inc., ont donné plusieurs spectacles depuis quelque temps. Ils ont même dansé à Drummondville, avec les Tovarich, troupe de cette ville. Le spectacle des Katrevens est vraiment de qualité et des costumes de différents pays accompagnent les nombreuses danses.

(Photo Jeannot Petit)

Pour connaître la réponse, il a fallu retourner aux sources et y puiser des commentaires, chiffres, titres de spectacles, le nombre de personnes qui y participent, les cours qui se donnent à Granby, les films, etc.

Ce deuxième article se veut avant tout un examen rétrospectif des activités qui se sont déroulées dans notre ville depuis quelques mois. Naturellement, la participation des gens ne manquera pas d'être soulignée chaque fois qu'une activité sera mentionnée.

Retournons alors immédiatement au mois de février, où le compositeur québécois Claude Dubois a donné deux spectacles à l'Escale. Organisé par les étudiants de la polyvalente J.-H. Leclerc dans le cadre de leur carnaval d'hiver, le spectacle a attiré environ 275 étudiants l'après-midi et 375 personnes le soir.

La réponse du public a donné un résultat satisfaisant selon le président de la polyvalente. Pourtant, Claude Dubois attire normalement des foules de plus de 1.000 personnes pour un seul spectacle. A Granby, pour le même spectacle présenté deux fois, 750 personnes en tout se sont déplacées pour le voir et l'entendre.

Un manque d'espace? Sûrement pas, puisqu'à notre connaissance, personne n'a été refusé à la porte. Et les billets ont été vendus à \$2 et \$2.50 seulement.

Soulignons que l'auditorium de la polyvalente J.-H. Leclerc peut contenir jusqu'à 500 personnes. L'Escale peut également en accueillir autant. Les auditoriums des polyvalentes Sacré-Coeur et Immaculée-Conception peuvent recevoir respectivement 400 et 488 personnes.

Pour revenir aux spectacles, ils ont comblé une lacune qui existe depuis quelque temps dans le monde des activités culturelles, selon les dires de certains Granbyens. Bien sûr, tout le monde n'a pas encore été complètement satisfait, puisque les spectacles sont demeurés dans le domaine de la chanson.

Toutefois, quelques jours après, la population de Granby et la région a reçu une invitation pour assister à une présentation de danses folkloriques, donnée par la troupe de Granby, les Katrevens et par celle de Drummondville, les Tovarich. Cent personnes seulement se sont dérangées pour voir un spectacle de première qualité.

"A Granby, il n'y a jamais rien"...et pourtant, le même soir, les étudiants du Cégep ont organisé une soirée Jean Barbeau, présentant à quelques 350 participants deux pièces: Manon Lastcall et Jouez-moi d'amour.

La même semaine, soit le samedi et dimanche 16 et 17 février, la troupe de théâtre de la polyvalente J.-H.



La troupe des Ballets modernes du Québec a donné deux représentations, à la polyvalente J.-H. Leclerc. Environ 700 personnes ont assisté à cet événement artistique de grande qualité. Le public granbyen répond assez bien, depuis quelque temps, aux activités culturelles, organisées spécialement pour lui d'ailleurs.

(Photo C-Line Jobin)

### LA MÉTROPOLITAINE



M. Maurice L. Cabana, CLU

M. J. Médard Nadeau, CLU

M. Pierre Maurer, vice-président et directeur général de la Métropolitaine au Canada, a annoncé de nouvelles nominations au niveau des cadres supérieurs, se rapportant directement au secteur de la commercialisation de la Compagnie. Ces nominations sont entrées en vigueur le 1er avril 1974.

M. Maurice L. Cabana exercera désormais les fonctions de vice-président aux agences. Tout ce qui touche aux ventes d'assurance individuelle et aux services qui s'y rattachent au Canada, sera de sa compétence.

M. J. Médard Nadeau succède à M. Cabana, au poste de directeur régional des ventes. Il sera chargé des opérations de La Métropolitaine, en matière de commercialisation, dans la province de Québec.

En 1973, La Métropolitaine atteignait le chiffre record de 1.2 milliard de dollars en ventes de nouvelles polices d'assurance-vie au Canada et son en-cours total d'assurance-vie était de 10.49 milliards de dollars. Les sommes totales perçues au Canada, l'an dernier, au chapitre des primes et des rentes, atteignaient 220 millions de dollars.

### Ouverture des semaines culturelles

## Vernissage à l'Escale de l'exposition des étudiants d'Art du Cégep de Granby

GRANBY (GL)—Très bien représentée, la population de Granby a assisté au vernissage de l'exposition, organisée par les étudiants du Cégep de Granby, dans le cadre des deux semaines consacrées à la culture.

En fait, le vernissage de l'exposition a annoncé l'ouverture officielle des deux semaines culturelles à Granby. Cette première activité se déroule à l'Escale et se terminera le 3 mai.

L'exposition présente les œuvres, peinture, sculpture, photographie, batik et sérigraphie, des étudiants du Cégep de Granby, des Peintres associés, des élèves qui suivent les cours dispensés par les Loisirs de Granby, des élèves de M. Georges Tétrault et de M. André Turenne, professeur à la J.-H. Leclerc.

Cette exposition, à laquelle toute la population est invitée, permet à plusieurs artistes de Granby et la région de se faire connaître et permet également de promouvoir l'art, sous différentes formes.

#### Expression libre et sculpture vivante

Les personnes, présentes au vernissage de l'exposition, ont eu l'occasion d'assister à un spectacle d'expression libre, donné par les étudiantes du Cégep de Granby. Chacun a grandement apprécié cette représentation et l'a d'ailleurs laissé sentir aux étudiants par des applaudissements enthousiastes.

Le public a également été invité à se rendre sur la scène de l'Escale afin d'admirer des "sculptures vivantes". Il s'agit en fait pour les étudiants de prendre une position verticale et/ou horizontale et de demeurer stable pendant que les gens font le tour pour voir la sculpture sous tous ses angles.

Les mouvements acrobatiques mais immobiles de chaque personne et le jeu de l'ensemble des participants se relient toujours à un thème qui peut-être l'enfance, par exemple, de souligner un des étudiants.

#### Semaines culturelles

Les deux semaines consacrées à la culture connaissent maintenant leur première activité, qui se poursuit d'ailleurs encore, toute la semaine à l'Escale.

Et ce n'est qu'un début. Puisque du 3 au 12 mai, la population sera invitée à assister à différents spectacles, conçus par des groupes de Granby.

Ainsi, les étudiants du Cégep présenteront le vendredi et samedi 3 et 4 mai, une pièce intitulée "Le dernier jour de solitude de Robinson Crusoe", au théâtre de poche du Cégep, situé au 57, rue Court.

Le samedi 4 mai, à la J.-H. Leclerc, les Loisirs de Granby offriront à la population un spectacle de folklore, présenté par les Mariniers. "Le dernier jour de solitude de Robinson Crusoe" sera une fois de plus en vedette, le dimanche 5 mai, à l'Escale.

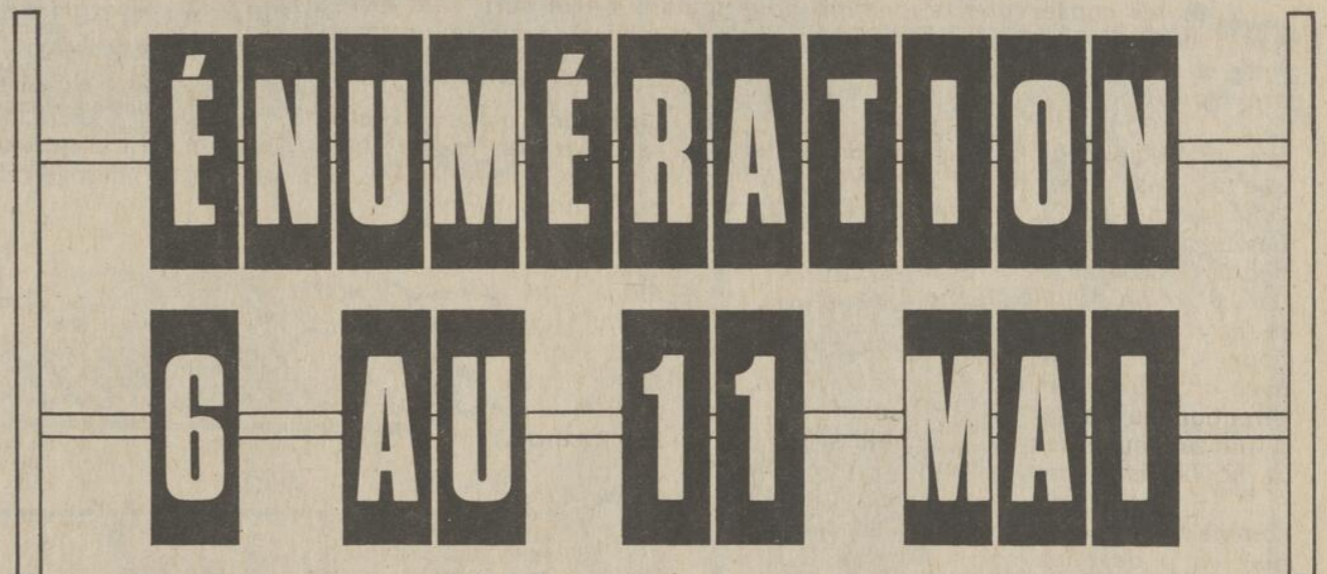
Les 6-7-8-9-10 et 11 mai, l'Escale deviendra le

rendez-vous des Granbyens, car des spectacles de tout genre seront à l'affiche. La polyvalente J.-H. Leclerc présentera donc deux pièces de théâtre "Api 73", le mardi 7 mai et "Ca dit qu'essa à dire", le jeudi 9 mai. L'orchestre Musicalix, le mercredi 8 mai et un ballet moderne, le lundi 6 mai.

La troupe d'expression libre du Québec sera sur la scène de l'Escale vendredi et samedi les 10 et 11 mai avec leur ballet moderne "Je suis", mise en scène et chorégraphie de Jean-Paul Gailloux.

Le samedi 11 mai, les Mariniers, groupe de jeunes danseurs folkloriques, donneront un spectacle, à J.-H. Leclerc.

D'autres groupes s'ajouteront peut-être sur la liste des participants aux deux semaines consacrées à la culture. Et il est vraiment important pour eux de se sentir encourager par la population, car ils ont travaillé sérieusement et dur pour réaliser des spectacles de qualité.



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.



Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



Le vernissage de l'exposition, organisée par les étudiants d'Art du Cégep de Granby, dans le cadre des deux semaines consacrées à la culture, a attiré un bon nombre de Granbyens, ainsi que quelques personnalités connues, telles que M. Louis-Paul Neveu, M. Richard Verreault, et Mlle Yolande Comeau. La vignette nous montre la salle de l'Escale, où sont exposés les œuvres de plusieurs Granbyens.

(Photo Jeannot Petit)

# Les maraîchers de Bradford ont repris leurs cultures dans les marais abandonnés

BRADFORD, Ont. (PC) — Après presque une décennie, les charnues sont de nouveau à l'œuvre dans cette région maraîchère et transformée de nouvelles étendues de marais en riches terres arables.

Les 8.000 acres qui produisent une grande partie de la récolte annuelle de légumes du pays 2.7 milliards de livres, sont en train de s'étendre comme une tache d'encre, sur l'herbe des

marais. Les fermiers et les commerçants sont d'accord pour affirmer que cette expansion représente une amélioration remarquable dans l'industrie de la culture maraîchère.

M. Glen Henderson, gérant de la compagnie Ontario Produce Ltd, habite la région depuis 25 ans. Il admet que la plupart des 350 maraîchers des environs sont prospères, particulièrement depuis quelques

années. Les fermiers, qui avaient commencé à labourer de larges portions de terre pour la dernière fois aux environs de 1950, recommencent à cultiver de nouvelles étendues. Mais cette fois, "ils sont un peu plus prudents", dit M. Henderson.

## Echec de la commission

Entre 1951 et 1956, les fermiers ont créé la commission de commercialisation pour vendre leurs produits. Cette commission devait équilibrer l'offre et la demande, et libérer les fermiers pour que ceux-ci produisent le plus possible. Mais à mesure que la production augmentait, les fermiers durent bientôt faire face à des surplus inquiétants, et la commission fut abolie.

Aujourd'hui, mis à part des tarifs saisonniers qui protègent les maraîchers locaux des importations à

bas prix pendant la saison de la production, l'industrie fonctionne sur les principes traditionnels de la libre entreprise.

Les fermiers sont propriétaires de leurs propres installations d'entreposage, et répartissent leurs récoltes de céleri, de laitue, de carottes, de betteraves, de pommes de terre, de navets, d'oignons, de choux, de choux-fleurs, d'aubergines et autres légumes tout au long de l'année. "Au cours des années, certaines ententes avaient été conclues entre les expéditeurs et les fermiers, selon lesquelles l'expéditeur acceptait d'acheter une récolte entière. De cette façon, l'expéditeur qui aime prendre des risques avait l'impression qu'il pouvait jouer un peu avec le marché. Mais il est assez difficile de prédire ce que sera le marché, et la

plupart se rendent compte maintenant qu'il est préférable d'acheter des fermiers sur une base journalière".

## La rivalité

Ontario Produce n'est qu'une seule parmi plusieurs compagnies qui font l'expédition ou l'emballage, et qui achètent les récoltes de Holland Marsh, et M. Henderson dit que la rivalité contribue à maintenir la prospérité des fermiers. De plus, dit-il, le coût de plus en plus élevé de l'expédition des légumes à partir d'autres pays, comme par exemple les Etats-Unis, a eu pour effet de jouer en faveur des produits locaux.

Pourtant, les fermiers de la région, qui cultivent des lots allant de 10 à 200 acres, sont portés à juger avec méfiance cette prospérité. La plupart sont d'avis qu'il est nécessaire que le gouvernement impose des mesures

très strictes pour tenir en échec les importations qui font du tort aux prix. Ainsi l'an dernier, l'importation de légumes frais a été d'environ 10.7 milliards de livres, tandis que les exportations n'ont été que d'environ 164 millions de livres. De la production totale de légumes domestiques, soit environ 2.7 milliards de livres, les deux tiers avaient été produits en Ontario.

Malgré l'écart entre les exportations et les importations, M. Henderson a dit que l'industrie ne peut pas protester tellement contre les arrivages étrangers dans le pays. Il serait difficile d'avoir accès à de nouveaux marchés si on ne pouvait prendre quelque chose en retour.

Les fermiers, a-t-il dit, ont tendance à "apporter leurs produits jusqu'à la porte arrière", puis à oublier les complexités du marché.

# Hausse de 20 à 30% sur les aliments de conserve et congelés

OTTAWA (PC) — On prévoit une hausse de 20 à 30 pour cent des aliments congelés et en conserve en 1974, a déclaré, dimanche, le président de l'Association canadienne des conserveries, M. Garnet Nix.

Dans une entrevue, M. Nix, qui est également président de York Farms Ltd., a ajouté que ses prévisions étaient basées sur le coût croissant des produits bruts, de l'énergie et de l'emballage, ainsi que sur les conséquences de la crise mondiale du blé, survenue il y a un an.

M. Nix a précisé que même si les récoltes de blé devaient s'avérer bonnes cette année, les prix des aliments en conserve ou congelés continueraient à demeurer élevés en raison des contrats qui lient l'industrie de la conserverie aux agriculteurs.

Par ailleurs, l'industrie de la conserverie fait présentement face à une augmentation de 60 pour cent du coût de l'énergie, et de 45 à 100 pour cent des produits alimentaires à l'état brut. En guise d'exemple, M. Nix a cité le cas du sucre, qui a subi une hausse de 117 pour cent.

M. Nix accordait cette entrevue à l'issue de la première journée d'une conférence de trois jours de l'Association des conserveries, à Ottawa.

## Un coup de maître

NEW YORK (AFP) — Des pierres précieuses et des bijoux pour une valeur de \$1 million de dollars ont été volés durant le week-end dans le quartier des diamantaires de New York.

Selon la police, le vol, qui a été constaté lundi seulement, est l'oeuvre d'un gang spécialisé.

Les malfaiteurs se sont introduits dans la bourse des diamantaires, un immeuble situé au coeur de Manhattan, où une soixantaine de courtiers en pierres précieuses effectuent leurs opérations. Ils ont ouvert sans effraction, une centaine de coffres qu'ils ont vidés de leur contenu. Le système d'alarme perfectionné n'a pas fonctionné lors de l'intrusion des cambrioleurs.

## FUTURS MARIÉS

# GAGNEZ

VOTRE "LUNE DE MIEL" À

HÔTEL  
*La Savinière*

50 minutes  
au nord de Montréal

(Sortie 47, Autoroute des Laurentides)

Chambres d'hôtel  
Chambres avec salon  
Chambres de motel

Lac Privé • Piscine extérieure chauffée  
Pédalos • Excursions en forêt  
Tennis • Équitation • Salle de jeux etc.



Le summum de l'hospitalité au Québec depuis 38 années

Le seul Hôtel des Laurentides à obtenir 5 fleurs de lys pour le luxe de ses chambres et 3 fourchettes (maximum) pour la qualité de sa nourriture. (Classification officielle du ministère du tourisme)

HÔTEL  
*La Savinière*

Renseignements et réservations  
Val-David, Qué.  
(819) 322-2020  
• Montréal (514) 866-8262

PLUS  
\$100  
en argent  
gracieuseté de

PLUS  
BON D'ACHAT  
DE  
\$50

## RÈGLEMENTS!

Les couples de fiancés qui projettent de se marier d'ici le 31 décembre 1974 sont éligibles au concours. Il suffit de remplir les coupons que vous remettrez aux marchands dont les noms apparaissent dans cette page. Le concours prendra fin à la mi-mai 1974. Bonne chance à tous.

*La Voix de l'Est*

chez l'un des  
marchands  
participants

FUTURS MARIÉS  
Si vous désirez donner du charme à votre salle à diner, chambre à coucher, etc.  
Choisissez un de nos magnifiques miroirs. Nous avons un choix complet.  
Consultez nos experts

VITRERIE  
**MAURICE INC.**  
Joseph Flesch, prés.  
460, rue COWIE  
GRANBY, Tél.: 378-9016

*Roxton*

DÉPOSITAIRE RÉGIONAL  
AUTORISÉ

**La Meublerie.**  
TÉL.: 378-9941

691 Cowie, Granby, Qué.

FUTURS MARIÉS  
Soyez chic pour votre mariage  
C'EST LE PLUS BEAU JOUR DE VOTRE VIE  
EXIGEZ UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE  
Nous avons un choix d'habits tout faits en magasin. Et si vous désirez un habit fait sur mesure, M. GILLES LAMOUREUX, notre expert, se fera un plaisir de vous habiller.  
Pour compléter le tout vous y trouverez chemises extensibles dans le choix des couleurs, chandails, nouveau tricot unisex.

UNE INVITATION AU PÈRE DU MARIÉ DE VENIR LUI AUSSI FAIRE SON CHOIX

**JOS LAMOUREUX**  
LE CENTRE DU PANTALON  
(établi depuis 26 ans)  
RETOUCHES GRATUITES  
STATIONNEMENT FACILE  
149, Laurier, Granby,  
372-8243

GE PRODUITS GENERAL ELECTRIC  
Cuisinière de 30" 132DH  
Refrigerateur sans givre 13 pi. cu.

Minuterie automatique horloge et chrono  
Legumiers jumeaux  
Tablettes réglables  
Plateau en plastique à viande  
Congélateur sans givre  
Couleurs: jaune or, avocat, blanc  
Garantie: 1 an de service et total de 5 ans sur compresseur incluant main d'oeuvre

\$24900 \$35900

**FERNAND BLAIS**  
(1972 LIMITÉE) votre magasin  
Chemin Roxton Granby.  
Tél: 372-6193

**PHILIPS**  
C'EST FIABLE  
**MODULAR 4**

L'Adventur est un modèle portatif contemporain de 20", destiné à ceux qui veulent profiter pleinement d'une réception en couleur superbe, sans encombrer d'un gros meuble console. Malgré ses dimensions commodes et son prix bien raisonnable, il offre toutes les caractéristiques de qualité et tous les perfectionnements techniques de son grand frère, le Modular 4 de 26".

**JOLICOEUR T.V. Inc.**  
SERVICE APRÈS VENTE  
INSTALLATION D'ANTENNES  
6003, rue FOSTER, WATERLOO  
539-1808

Le chic racé...

**HUBERT & MÉNARD**  
135 Principale  
Granby 372-3221

Progress Brand  
TAILORED

Match Mates  
Diamond Treasures par  
**COLUMBIA**

**MARC ROBITAILLE INC.**  
Bijoutier diamantaire importateur  
367 est, Principale, Farnham, P.Q. 293-5155

DÉGOREZ AVEC  
**Glidden**  
**SPRED SATIN**  
RÉG.: \$14.65  
SPÉCIAL  
\$10.99 LE GALLON

**EMAIL SATIN**  
Mini-lustre (spred)  
Rég. \$15.60  
SPÉCIAL \$11.99 le gallon

LE CENTRE DE PEINTURE LÉE  
**GEO. H. DUMAS**  
Peinture — Tapisserie  
317-a rue Racine 378-5474  
GRANBY

## Banquet des Sports

# Une soirée "pas ordinaire" pour les résidents

COWANSVILLE — C'est un spectacle de musique et de chansons qui a clôturé, hier soir, à l'Institution fédérale de Cowansville le Banquet des Sports, manifestation qui est organisée périodiquement par les sportifs de la place.

Un grand nombre de ne de ces disciplines. Tous les membres des équipes étaient invités à ce banquet qui s'est déroulé à la cafétéria de l'Institution et la plupart d'entre eux étaient sur place, puisqu'on a rempli la salle à pleine capacité. Une ambiance toute spéciale a été créée par

dans un autre coin, Monique Proulx, speakerine de la radio montréalaise, qui était pour sa part fort bien entourée. Tout le monde a pu déguster un repas très bien préparé et présenté avec soin et dialoguer tranquillement en sirotant un café. Peu à peu,

Celui qui s'est attiré le plus d'applaudissements a été sans contredit Robert Cléroux, salvé qui lui a sans doute rappelé certaines soirées de boxe d'il y a quelques années alors qu'il remportait des victoires dans l'arène.

Par ailleurs, Jocelyn Guévremont, des Canucks de Vancouver de la ligue nationale de hockey, a également été très bien accueilli et on est même allé jusqu'à exprimer l'espoir de le voir porter les couleurs du Canadien au cours de la prochaine saison...

Après que Jean-Maurice Bilodeau, commentateur sportif de Télé 7, eut passé en revue ses 24 années de "service" dans le domaine et qu'il eut exprimé son optimisme sur l'avenir du sport au Québec et au Canada et sur les débouchés qu'il peut procurer aux jeunes, Marcelle Saint-Cyr, commentatrice sportive à CKLM, à Montréal, a été invitée à prendre la parole.

Elle a demandé aux participants de lui poser des questions sur les sports, sur son métier ou sur tout autre sujet, ce qu'on n'a pas manqué de faire.

Ses réponses en ont déridé plusieurs et il est assuré qu'elle s'est créée à Cowansville une foule d'admirateurs à la suite

de certains de ses commentaires qu'elle a elle-même qualifié de "directs", mais dont nous ne pourrions dire qu'ils étaient aussi puissants que ceux donnés par Robert Cléroux, dans le temps...

Par la suite, Ronald Piché, représentant des Expos de Montréal, s'est adressé aux sportifs de l'Institution en des termes qui n'ont pas manqué de soulever les rires dans l'audience. Il en a été de même lorsqu'il a mentionné que le seul élément qui manquait présentement aux Expos pour en faire une équipe championne, c'était des "voleurs de but"...

Au cours de la remise des trophées, on a pu réaliser que des muscles, ça pouvait se développer. En effet, la majeure partie de ceux qui étaient dans la salle possédaient des physiques assez imposants, biceps, pectoraux, etc., ce qui tend à prouver qu'on peut faire quelque chose "en dedans" et que le sport est souvent profitable.

### Spectacle

Pour clôturer ce banquet, un spectacle a été présenté à tous les résidents de l'Institution fédérale de Cowansville. Deux orchestres ainsi que chanteurs et chanteuses, dont Claude Du-

bois, en ont fait voir de toutes les couleurs et en ont fait entendre de tous les sons...

Cette soirée de musique a été appréciée assez fortement par la plupart des résidents qui

applaudissaient à tout rompre à la fin des chansons ou des pièces musicales, même si certaines d'entre elles ou quelques artistes ont laissé à désirer.

Enfin, dans l'ensemble, tous et chacun semblaient bien satisfaits de cette soirée qui sortait de l'ordinaire et on a pu le constater sur le visage de plusieurs que ce soit lors du banquet ou du spectacle qui a suivi.



Au cours du Banquet des Sports, responsables d'équipes et personnalités ont défilé, tantôt pour adresser la parole, tantôt pour remettre un trophée. Parmi ceux-ci, on aperçoit Pierre Tanguay, gérant et capitaine d'une équipe de hockey, Ron Picher, représentant des Expos de Montréal, Jean Lepage, gérant et capitaine d'une équipe de ballon-balai, Marcelle Saint-Cyr, de CKLM, M. Michel Lemonde, représentant O'Keefe de Granby, Roy Colligan, gérant d'une équipe de hockey, et Pierre Leblond.

personnalités du monde du sport ainsi que des commentateurs et des journalistes sportifs de Montréal et de Sherbrooke étaient présents afin de remettre des trophées aux gérants des équipes de hockey, de volley-ball de ballon-balai sur glace qui ont remporté le championnat dans chacu-

le fait que plusieurs des invités d'honneur se sont attablés en compagnie des sportifs de la maison et ont discuté avec eux de "sport".

Parmi ceux-ci, on a pu remarquer Robert Cléroux, un ancien boxeur de la Métropole, ont la présence a semblé en satisfaire plusieurs et,

la soirée avançant, on a débuté la présentation des différents trophées.

Les invités de marque ont alors été présentés officiellement et à la grande joie de ceux qui allaient recevoir ces honneurs, chacun y est allé de ses commentaires pour ensuite effectuer la remise.



Plusieurs remises de trophées ont été effectuées à l'occasion du Banquet des Sports organisé à l'Institution fédérale de Cowansville pour les résidents qui pratiquent différentes disciplines sportives au cours de la saison hivernale. Ces trophées, gracieuseté de Ernest Pouliot Inc., agent O'Keefe pour Granby et la région, ont été remis aux gérants et capitaines des équipes qui se sont illustrées pendant cette période par plusieurs personnalités. On reconnaît, dans l'ordre, Jocelyn Guévremont remettant à Pierre Leblond, gérant et capitaine d'une équipe de ballon-balai championne, un trophée emblématique, Michel Lemonde, représentant O'Keefe, et M. Bob Lefebvre, gérant et capitaine d'une équipe de hockey, reçoit un mérite semblable des mains de Robert Cléroux.

(Photo Jeannot Petit)

## Clarenceville et Noyan profiteront d'un projet communautaire de loisirs

CLARENCEVILLE (AP) — Les municipalités de Clarenceville, Clarenceville-est et Noyan pourraient bénéficier de loisirs bien organisés cet été et tous les mois de l'année durant.

En effet, un projet communautaire présenté par Les Loisirs Inc. de ces trois municipalités dont la population globale totalise environ 1.500 personnes durant la majeure partie de l'année, a été soumis aux trois conseils municipaux pour approbation.

Le projet comprend l'installation d'une bâtisse avec système d'éclairage et l'achat de divers équipements sportifs. Les dépenses d'immobilisations pour l'implantation de ces services de loisirs seraient de \$18.000.

Le député d'Iberville, M. Jacques Tremblay,

qui a rencontré les membres des trois conseils municipaux, leur a suggéré de fournir conjointement la somme de \$9.000, ce qui représente la moitié de l'investissement nécessaire.

M. Tremblay leur a suggéré d'acquiescer cette somme par tranches de \$1.000 par conseil, annuellement. Ainsi, chaque conseil aurait à verser \$3.000. Cette mesure permettrait aux municipalités concernées d'offrir des loisirs sains à leur population tout en affectant pas trop le budget de ces municipalités. D'ailleurs, des subventions gouvernementales sont prévues à ce sujet.

La visite de M. Tremblay avait aussi pour but de sensibiliser aux problèmes de ces municipalités. Dans ce domaine,

des demandes ont été formulées auprès du député Tremblay afin d'obtenir, à Noyan, le chargement et pavage de la Montée Leduc.

Le même procédé serait nécessaire pour la troisième Avenue et la rue Front, à Clarenceville. Ces trois municipalités ont mis en commun le service d'incendie, toutefois un garage municipal abritant le camion-citerne serait indispensable.

La bâtisse actuelle ne répond plus aux normes du Département des incendies. En terminant sa visite dans ces municipalités, M. Tremblay a annoncé que le ministre des Transports entreprendra sous peu l'installation d'un système d'éclairage sur le pont enjambant la rivière Richelieu, à Noyan.



### Mérites Sec. IV

Andrée Laroche, étudiante de Secondaire IV à la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand, a été élue Personnalité de son niveau pour le mois de mars. Entourée de la direction de l'école et de ses professeurs, Andrée reçoit le trophée destiné à cette fin. De gauche à droite, dans l'ordre: Mme Laurette Grant, professeur d'anglais; sr Marguerite Archambault, prof. de dactylo; fr. Roch Bourbonnais, principal; sr Angèle Daneau, prof. de français et de sc. religieuses; Andrée Laroche, gagnante; M. Gilles Trinquet, prof. de mathématiques; M. Anicet Tessier, directeur des études; M. Réda Abouel-Ella, prof. de Chimie et fr. Jacques Beauhieu, directeur des étudiants.

(Photo: Alain Harbec)

## voTRE horoscope

**BELIER** du 21 mars au 20 avril

Votre influence grandit sur le plan social. Une question sentimentale est embrouillée. Vos réactions étonnent votre entourage. Vous acceptez une invitation.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai

Une parole vous transforme. Ne cherchez pas des sensations inconnues. L'autre sexe vous trouble. Vous surprenez un secret par votre indiscrétion. Vos atouts sont épatants.

**GEMEAUX** du 21 mai au 21 juin

Vous voyez les choses sous leur vrai jour. Vous ne rêvez certainement pas. On s'empresse autour de vous. Un événement ne se comprend pas. La famille conçoit un projet.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet

On ne peut se passer de vos services. L'autre sexe sait à quoi s'en tenir à votre sujet. Vous êtes tenace sans vos i-

**des. Communication urgente à la fin de la semaine.**

**LION** du 23 juillet au 23 août

Une affaire sentimentale se complique. Vous suivez l'autre sexe. Le malheur passe à deux doigts de votre porte.

**VIERGE** du 24 août au 22 sept.

Le moment est venu de déclarer vos sentiments. Vous avez l'art de bien vous exprimer. On vous complimente.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.

Un reproche amer est vite oublié. La réalité vous déçoit. Une personne de l'autre sexe pense à vous. Les événements se font attendre.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.

Il ne faut pas demander l'impossible. Une demande vous contrarie. Une message produit son effet. On annonce des développements. Vous regrettez une chose.

**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.

Profitez de vos relations et de vos connaissances. Un regard d'une personne de l'autre sexe vous trouble. Pesez toutes vos paroles. Observez les physionomies.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.

Vous vous déplacez rapidement. Votre ami de cœur a des exigences incompréhensibles. Vous vous surpassez, mais n'essayez pas de battre quatre as.

**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.

Votre opinion n'est plus la même. Ne soyez pas aussi sceptique. Vous voudriez changer de peau.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars

Un choix sur le plan sentimental n'est pas facile. On vous fait des concessions. Vos espérances renaissent. Il vous faut changer d'habitude.

# Ouï

1er mai 1974! Services dentaires gratuits pour les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans.

Hé ouï! 1er mai 1974, la date à laquelle tous les enfants du Québec âgés de moins de 8 ans peuvent bénéficier de services dentaires gratuits aussi bien en cabinet privé que dans les milieux hospitaliers, lorsque nécessaire. Tous les enfants du Québec de moins de 8 ans sont admissibles. La carte d'assurance-maladie est le meilleur moyen qui permet d'authentifier leur âge. L'instauration de ces services dentaires gratuits vise d'abord la prévention qui est d'importance capitale surtout chez les jeunes.

### Rappelez-vous:

- 1er mai 1974.
- Services dentaires gratuits aux moins de 8 ans.
- Le meilleur moyen de certifier l'âge: la carte d'assurance-maladie.
- Services gratuits en cabinet privé comme en milieu hospitalier, si nécessaire.



meilleures dents... meilleure santé!

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

# Les Alouettes sont à vendre à cause de la loi Lalonde!

MONTREAL (PC) — Sam Berger a décidé d'essayer de vendre sa franchise de club Alouettes de Montréal à la Ligue canadienne de football.

Au cours d'une conférence d'information, Berger a déclaré que c'est à contre cœur et après avoir beaucoup réfléchi qu'il en est venu à la conclusion qu'il doit vendre ce club qu'il avait acheté il y a quatre ans.

"C'est donc mon intention, dit-il, d'inviter la Ligue canadienne de football à convoquer une réunion et se porter acquiescent de cette franchise."

"Le projet de législation fédérale a servi de catalyseur pour que j'en vienne à cette conclusion. Je suis complètement et irrévocablement opposé à cette législation elle que présentée à la Chambre des communes," a ajouté M. Berger.

Le projet de loi dont parlait M. Berger a été présenté par M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, pour interdire l'im-

plantation des ligues professionnelles de football des Etats-Unis dans les villes Canadiennes représentées dans la Ligue canadienne de football. "J'ai d'abord entendu parler de ce projet de loi, ou j'en ai lu la nouvelle dans un journal, à la suite d'un discours de M. Lalonde à Regina, et c'est un fait remarquable que jusqu'à je n'avais été consulté d'aucune façon, même si j'étais l'une des personnes qui en seraient sérieusement affectées, fort probablement.

"Me voici, moi, comme propriétaire d'un club dans l'une des plus importantes villes du Canada, et avec peut-être certaines connaissances des sentiments et de l'humour des gens de cette métropole, jet l'on ne me consulte même pas..."

**Les Montréalais**  
"Je peux respecter les vœux et les désirs des gens à Regina et à Calgary, mais il ne s'ensuit pas que je devrais accorder le même respect aux vœux et désirs de la population de Montréal."

M. Berger a déclaré sa conviction que la plupart des gens à Montréal sont d'avis que le gouvernement n'a pas d'affaire à se mêler de leurs goûts en ce qui concerne le football ou tout autre sport en général. Ils veulent voir ce qu'il y a de mieux dans n'importe quel sport à Montréal et "cela peut être fourni par une équipe de la Ligue mondiale de football ou une équipe de la Ligue nationale de football."

**Excellence**  
"Nos gens ont connu l'excellence dans le hockey et le baseball et ils veulent la même chose dans le football, et ils n'accepteront rien de moins. Notre ville est assez grande pour se permettre ce luxe."

"J'ai toujours eu une grande confiance dans la LCF, ajoute l'avocat de 75 ans qui a déjà été propriétaire des Rough Riders d'Ottawa. Personnellement je préfère son jeu à celui des Américains."

"C'est là une question de goût et s'il n'y avait

pas eu d'intervention législative de la part du gouvernement, alors on aurait un libre choix et le public, par son appui, déciderait en temps voulu de ce qu'il préfère. Maintenant on lui refusera ce choix."

"Ce que l'on a pu apprendre au cours des deux dernières semaines est simplement chaotique. Et nous en sommes rendus au point où certains de nos meilleurs joueurs américains... ont été approchés par la Ligue mondiale de football. "Si un tel projet de loi est adopté, il est possible que les tribunaux américains, pour divers motifs, considèrent que nos contrats ne sont pas exécutoires."

"De toute façon, cette situation nous plongerait dans des procédures durant des mois, sinon des années... Et j'en suis encore à me demander comment on peut former une équipe quand on est aux prises avec des procès."

**Maraudage**  
Berger a signalé que déjà le maraudage a

commencé contre le personnel des Alouettes et que "cela va s'intensifier à mesure que les jours et les semaines passeront".

"Tous nos joueurs américains sont suspects, et même nos instructeurs. Sans cette législation, nous étions assurés que la LMF respecterait nos contrats. Nous avions déjà cette entente avec la LNF."

Berger a ajouté que la législation crée l'impression que la LCF a besoin de protection, ce qui laisse croire à certains que le jeu canadien est de seconde classe. Il a dit ignorer combien il obtiendrait pour sa franchise, et qu'il y aurait négociation, mais il entend inviter la LCF à racheter sa franchise et en disposer à sa convenance de la même façon qu'elle a agit dans le cas des Argonauts de Toronto.

La franchise des Argonauts a été achetée en février après que certains propriétaires ont tenté d'expulser John Bassett Sr de la ligue, parce que son fils essayait de faire entrer la LMF au Canada.



Pour souligner de façon tangible le mérite des athlètes de l'Institution fédérale de Cowansville qui ont remporté les championnats dans des disciplines telles que volley-ball, hockey et ballon-balai sur glace, un banquet des sports a eu lieu, hier à Cowansville. A l'avant-plan, on reconnaît Marcelle Sant-Cyr, commentatrice à CKLM, et M. Serge Pigeon, organisateur en chef des sports à l'institution; à l'arrière-plan, Jocelyn Guévremont, des Canucks de Vancouver, M. Michel Lemonde, représentant O'Keefe de Granby, Ron Piché, des Expos de Montréal, M. Roger Morin, de la brasserie O'Keefe, Jean-Maurice Bilodeau, de CHLT et Robert Cleroux. (Détails en page 7)

(Photo Jeannot Petit)

# Les Flyers devront éviter les punitions stupides

PHILADELPHIE (PC) — Les Flyers de Philadelphie devront éviter l'écopage de mauvaises réputation s'ils veulent atteindre la finale de la coupe Stanley, a déclaré le capitaine Bobby Clarke hier.

"Vous perdez votre lan en étant pénalisés. A part la fatigue, nous en venez à ne sonner qu'à la défensive."

Par contre, Clarke ne attend pas à ce que le club devienne gentil.

"Il y a certaines pénalités nécessaires, mais nous pouvons éliminer des stupides comme le englage et l'accrochage."

Les Flyers tenteront certes de retrouver leur élan qui leur a permis de

remporter six matches éliminatoires d'affilée dans le 5e match de la série contre les Rangers de New York ce soir.

**Ashbee**  
Toute fois, le défenseur Barry Ashbee sera absent pendant la balance de la série, maintenant égale à 2-2. Il est présentement hospitalisé avec une blessure à l'oeil droit, à la suite d'un lancer en plein visage dimanche après-midi.

Ashbee demeurera à l'hôpital pendant au moins quatre autres jours.

La rondelle l'a atteint à la mâchoire avant de dévier dans l'oeil. Les rayons X n'ont décelé

aucune fracture, mais on en prendra d'autre à mesure que l'enflure diminuera.

Ashbee, qui joue depuis décembre avec un collier spécial en raison d'une vertèbre en mauvais état, a reçu 15 points de suture pour fermer la plaie.

"La coupure n'était pas si mauvaise, mais l'enflure était telle qu'il était difficile de se prononcer sur la nature de la blessure", a révélé le Dr John Wolfe, médecin du club.

On a recouvert les deux yeux du malade, hier parce qu'il éprouvait des difficultés avec sa vision.

Son épouse Donna s'est

rendue à New York afin d'être près de son époux et de parler aux médecins.

L'auteur du lancer, Dale Rolfe, était secoué par l'accident. Il a déjà évolué aux côtés d'Ashbee chez les juniors à Barrie, de la LJO.

Il s'est rendu immédiatement au vestiaire des Flyers après le but victorieux de Rod Gilbert en prolongation.

"On peut remplacer des dents, mais non un oeil, a dit Rolfe. Je connais Barry depuis 1956 chez les juniors. Il ignore que j'étais dans le vestiaire des siens."

Cette blessure obligera probablement le pilote Fred Shero, des Flyers, à

changer ses plans pour la balance de la série.

Il avait préféré un ailier au défenseur Tom Bladon dimanche afin d'opposer une plus grande offensive aux Rangers plus rapides.

En l'absence de Bob Kelly, blessé à un genou, Shero avait inséré les ailiers Bill Clement et Simon Nolet à la place de Kelly et Bladon.

**Feux de circulation sur les pentes**

MUNICH (AP) — Quelque 120 délégués des associations internationales de ski alpin ont rejeté, pendant le week-end, l'idée d'installer des feux de circulation et de créer des patrouilles de police sur les pistes de ski.

Après avoir écouté des conférences sur la sécurité, sur les différents problèmes juridiques posés par les sports d'hiver et sur les moyens d'améliorer l'information des skieurs, les participants ont conclu que les règles édictées par la Fédération internationale de ski, il y a plusieurs années, devaient être suffisantes pour limiter les accidents sur les pistes.

Les experts ont prédit que le nombre des ferments du ski — estimé actuellement à 40 millions dans le monde — serait de 100 millions avant la fin de cette décennie. Les règles de la FIS exigent notamment que chaque visiteur garde la maîtrise de sa vitesse et se comporte de manière à ne pas mettre en danger les autres skieurs.

Les délégués, venus de France, de Suisse, d'Autriche, d'Italie et d'Allemagne, ont aussi préconisé de skier "à vue", en tenant compte des conditions atmosphériques, et se sont inquiétés du risque que font courir aux autres skieurs — de plus en plus nombreux — ceux qui négligent de fixer à leur cheville la lanterne de sécurité. Cette courroie est destinée à empêcher, en cas de chute, qu'un ski ne poursuive seul sa course, risquant de blesser gravement ceux qui se trouveraient sur son passage.

# Série AMH-URSS en septembre

TORONTO (PC) — Equipe-Canada 74, composée des meilleurs joueurs canadiens de l'Association mondiale de hockey, affrontera l'équipe nationale de l'URSS dans une série de six matches hors concours en septembre.

C'est ce qu'on a révélé hier, lors d'une conférence de presse, les dirigeants de l'AMH, de Hockey-Canada, et de la CAHA.

Douglas Fisher, président de Hockey-Canada, a révélé que le premier match ne serait pas disputé "avant le 17 septembre au plus tôt" et le dernier, à Moscou le 5 octobre.

Quatre des six matches seront présentés dans des villes canadiennes et les deux derniers à Moscou, "selon le désir des Russes". Fisher a ajouté que le club de l'AMH portera le nom d'Equipe-Canada 74 et, contrairement à l'Equipe-Canada 72 qui avait été restreinte aux joueurs de la LNH, celle de 1974 est ouverte à tous les joueurs canadiens.

**LNH**  
Même si l'invitation demeure à l'endroit des joueurs de la LNH, Fisher ne prévoit pas la présence de représentants de ce circuit parce que le bureau des gouverneurs de la LNH s'est opposé à cette participation.

Le président de la LNH, Clarence Campbell, a dit à Fisher que son circuit avait décidé "qu'il n'y avait pas de son meilleur intérêt de participer".

Au nombre des raisons données, il y a le repêchage de l'expansion cet été, si bien qu'on ne saura pas avant l'automne, quels joueurs feront partie de quels clubs.

"De plus, on doute de la situation légale existant entre la LNH et l'AMH."

Ben Hatskin, propriétaire des Jets de Winnipeg, représentera officiellement le club de l'AMH.

# Les Hawks se sentent humiliés

BOSTON (PC) — Pour une série qui était sensée opposer les meilleurs compteurs du circuit à la meilleure défensive, celle de Boston-Chicago très peu de ce à quoi les observateurs de la LNH s'attendaient.

Le pilote des Bruins, Jap Guidolin, prétend que "l'offensive est la meilleure défensive" et

sa théorie tient le coup dans cette demi-finale de la coupe Stanley.

Elle s'est avérée juste dimanche soir lorsque les Bruins ont pressé les Hawks en l'emportant 6-2.

Les Hawks, qui alignent le co-détenteur du trophée Vézina, ont démontré rarement la mise en échec qui leur

avait si bien réussi au cours de la saison régulière.

Ils accusent donc un retard de 3-2 dans la série, 4 de 7, qui se poursuivra ce soir à Chicago devant les caméras de Radio-Canada à partir de 8h30.

"Nous devons recommencer à patiner", a déclaré le pilote Billy Reay, des Hawks, hier.

**Hodge**  
Même si les Bruins ont triomphé facilement dimanche, Ken Hodge prévoit un dur match ce soir.

Hodge, qui a réchauffé le banc plus tôt dans la série, s'est avéré un des leaders au cours des trois derniers matches.

Guidolin avait menacé d'ignorer complètement Hodge sur le trio no 1 des Bruins après leur défaite de 8-6 dans le 2e match.

"Certes, j'y ai songé, a dit Hodge, et ce, jusqu'au début de la partie suivante. Lorsque Guidolin m'a dit que je commençais le match, j'étais prêt."

Avec le retour en force de Hodge, Guidolin prévoit une vie plus facile.

"Les trios d'André Savard et Greg Sheppard ont bien fait leur boulot dimanche soir, mais les gros canons doivent tonner."

"Lorsque le trio d'Es-

posito termine ces jeux, l'autre club est en difficulté."

Entre-temps, les Hawks se sentaient humiliés.

"C'était certes, un match important, a déclaré Bill White. C'était le match qui donnait l'avance dans la série et comptait beaucoup moralement."

"Cette victoire vous rapprochait à un triomphe dans la série. Elle vous donnait deux chances de triompher, mais c'est maintenant un match-suicide."

Selon White, les Hawks devront abandonner leur jeu défensif serré.

# Nous nous excusons

GRANBY — Nous désirons nous excuser auprès des sportifs, pour le manque de détails concernant les joutes de baseball d'hier soir, et du match de hockey à Houston.

Un trouble "majeur" dans la retransmission de notre agence de nouvelles nous prive de ces détails, aujourd'hui. Tout sera rentré dans l'ordre aujourd'hui. Encore une fois... toutes nos excuses...

# Le ministre Lalonde ne sait rien

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé Marc Lalonde n'a pas appris d'avance la vente proposée des Alouettes de Montréal, de la LCF.

"J'aimerais noter que ce genre de transfert se fait en tout temps", a-t-il répondu à une question du créditiste René Matte, de Champlain.

Il a rejeté la suggestion de M. Matte voulant que la tentative du propriétaire Sam Berger de vendre ses Alouettes signifie la disparition de la concession montréalaise.

Selon Matte, la disparition des Alouettes détruirait le principe du projet de loi, maintenant référé au comité d'études, dans le but de bannir du Canada les ligues américaines de football.

Lalonde avait déclaré que le projet de loi était nécessaire pour protéger la LCF contre la compétition américaine, surtout avec l'arrivée éventuelle des Northmen à Toronto dans la LMF.

# baseball

LIGUE NATIONALE SECTION EST					LIGUE AMERICAINE SECTION EST				
	G	P	%	DIFF.		G	P	%	DIFF.
Montréal	9	6	600	—	Baltim.	11	7	611	—
St. Louis	12	9	571	—	Milwauk.	9	7	563	1
Philadelph.	9	11	450	2 1/2	N. York	12	10	545	1
Chicago	7	10	412	3	Boston	10	11	476	2 1/2
New York	6	12	368	4	Detroit	8	10	444	3
Pittsb.	6	12	333	4 1/2	Clevel.	9	11	450	3

SECTION OUEST					SECTION OUEST				
	G	P	%	DIFF.		G	P	%	DIFF.
L. Angel.	16	5	762	—	Texas	12	8	600	—
Houston	13	10	565	4	Oakland	10	9	526	1 1/2
Cincinnati	10	9	526	5	Minnesota	10	10	474	2 1/2
Atlanta	11	11	500	5 1/2	Calif.	9	11	476	2 1/2
S. Francis.	11	11	500	5 1/2	Kansas C.	8	10	444	3
S. Diego	9	14	391	8	Chicago	7	11	389	4

# Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE		LIGUE NATIONALE	
Detroit Lolic 0-4	à Kansas City Splitorff 2-1 S.	Chicago Stone 0-0	à Houston Wilson 0-1 S.
Cleveland Peterson 0-0	à Minnesota Blyleven 2-2 au Corbin 2-0.	Philadelphie Ruthven 1-1	à San Francisco Caldwell 4-1 S.
Baltimore McNally 2-1	à Chicago Bahnsen 2-2 S.	Atlanta Reed 4-1	à St. Louis Siebert 2-1 S.
Texas Bibby 4-2	à Milwaukee Colborn 1-1 S.	New York Koonsman 3-0	à Los Angeles John 5-0 S.
Oakland Blue 0-2	à New York Stottlemyre 4-1 S.	Montréal Renko 1-2	à San Diego Grief 1-4 S.
Californie Ryan 2-3	à Boston Tiatni 1-2 S.	Cincinnati Nelson 1-2	à Pittsburgh Ellis 1-1 S.

## La Voix de l'Est

# LE JOURNAL DE TOUT LE MONDE AU SERVICE DE TOUS LES MARCHANDS...

# Ça signe en grand chez les Orioles de Granby

GRANBY — Les Orioles junior continuent d'ajouter des noms à la liste de joueurs déjà signés. En effet, le nombre de signatures a été porté à

dix, hier, quand le gérant de l'équipe, Onésime Roy, et l'instructeur Matt Alston, ont embauché quatre recrues et un vétéran de trois saisons.

Il s'agit des recrues Richard Bergeron, un lanceur droitier, André Dupaul et Réjean Lacasse, deux voltigeurs, et du joueur d'utilité Daniel

Lacasse. Le vétéran est Pierre Lambert, un rapide voltigeur de centre.

instructeur tel Matt Alston. Il faudra suivre ses prouesses.

## PIERRE LAMBERT

Pierre a la réputation d'être un très dangereux coureur. L'an dernier, il a commis 14 larcins, en plus de conserver une excellente moyenne au bâton de .298. Il a participé à tous les matches de son équipe, et a cumulé le plus grand nombre de présences au marbre (de la ligue) soit 134. Occupant à peu près toujours la première place de l'alignement, il est une menace constante pour l'adversaire.

## DANIEL LACASSE

Daniel frappe et lance de la droite; il peut évoluer à toutes les positions même si, dans le midget l'an dernier, il a été utilisé surtout à l'arrêt-court. Il est toujours important pour un club de posséder un joueur versatile et se trempe.

Les Orioles junior disputent un match hors concours, dimanche prochain, contre les Athlétiques de Sherbrooke, dans cette ville. Ce sera le premier test de l'équipe cette année et ça, devant la nouvelle formation de Sherbrooke.

L'inauguration officielle du stade des Orioles de Granby, se fera le 9 juin 1974, alors que les Orioles Junior disputent la victoire aux jets de Shawinigan. Les Orioles midget seront aussi présents sur le terrain lors de cette ouverture.

Les Orioles vous remercient de l'accueil que vous avez fait aux joueurs junior et midget qui vous ont visité samedi. "L'Opération Congélation" s'est avérée une réussite, mais samedi prochain, le 4 mai, les Orioles visiteront la deuxième moitié de la ville. Encouragez les Orioles en achetant 50 sacs pour congélation et réfrigération pour la modique somme de \$1.00. Avec l'augmentation des prix, c'est bon marché...

## SPORTIFS

### Quelles séries

Quelle que soit l'issue des deux séries semi-finales de la ligue Nationale, pour l'obtention de la coupe Stanley, il faut admettre que les finalistes l'auront pleinement méritée, et que les quatre équipes aux prises actuellement nous font revivre des souvenirs vieux de plus de 15 ans. En effet, nous sommes témoins actuellement des plus belles performances de hockey que la ligue Nationale ne nous a pas fournies depuis de nombreuses années. On croirait revivre les beaux jours des mémorables séries Canadien-Toronto, ou encore Canadien-Detroit, avec ses Rocket, Lindsay, Howe, Blake et autres.

Il est malheureux quand même que de telles performances ne soient pas aussi fréquentes durant le calendrier régulier. Les joueurs en cause, dans les présentes séries, nous prouvent que l'argent fait foi de tout. Il y a des dizaines de milliers de dollars au bout de chaque victoire, dans les éliminatoires et chacun veut sa grosse part. Pour se faire, les joueurs se violent à chaque match et tout le monde s'en réjouit.

Je crois quand même que la série Flyers-Rangers est la plus excitante des deux semi-finales. Ces deux adversaires ont un but bien précis... gagner la coupe Stanley. Non pas que les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago ne visent pas le même objectif, mais ces derniers sont plus habitués à cet honneur que New York et Philadelphie. Les Rangers n'ont pas bu dans la coupe depuis 1940, tandis que les Flyers n'ont jamais connu cette joie. Donc, ils sont encore plus motivés, et chaque lancer, chaque but, chaque erreur et chaque décision sont lourds de conséquences.

J'avais prédit une victoire des Flyers en sept parties. De plus en plus, je crois que ma prédiction se réalisera. Si les Flyers avaient pu décrocher une victoire à New York, la classique aurait pris fin à la 5e partie. Mais tout est égal maintenant, et ce sera à recommencer ce soir, à Philadelphie.

Les grandes vedettes de la présente classique Rangers-Flyers sont sans contredit les gardiens Ed Giacomin et Bernard Parent. Ces derniers nous ont fourni des émotions, difficiles à expliquer, surtout dimanche après-midi. La tenue de Giacomin me surprend un peu. Ce vétéran cerbère n'a jamais été trop "brillant" dans les séries de fin de saison. Cette année, il est définitivement le leader des Rangers, sinon la "bougie d'allumage".

Mais, on peut difficilement passer sous silence la tenue du vétéran Robert "Bob" Rousseau. Le numéro 22 des Rangers a rajouté de 10 ans, à la voir évoluer depuis le début des classiques. Certains disent que Bobby se

prépare un "alléchant" contrat pour l'an prochain... et pourquoi pas. Chose certaine, Bobby, utilisé à toutes les sauces contre le Canadien et contre les Flyers, s'en donne à cœur joie et je le tiens, avec Giacomin, le grand responsable des succès des Rangers actuellement. Bob ne mène pas grand tapage, mais ses passes savantes, et surtout sa vaste expérience sont des atouts qu'Emile Francis sait utiliser au bon moment, dans toutes les parties. J'irai jusqu'à avancer que si les New-Yorkais perdaient Rousseau aujourd'hui, c'en serait fait de leurs succès dans les séries. Les Flyers, s'ils veulent atteindre la grande finale devront, non seulement déjouer Giacomin, mais arrêter Bob Rousseau et ce ne sera pas facile du train où il va actuellement.

Pour ceux qui aiment des prédictions à "court terme", je leur dirai que l'équipe qui va gagner ce soir à Philadelphie... remportera les honneurs de cette série.

### Ca devait arriver

Ce qui arrive actuellement aux Expos de Montréal, c'était prévu. Les hommes de Gene Mauch ne pouvaient continuer ainsi. Non pas qu'ils sont si "mauvais" que ça, mais "la loi de la moyenne"... j'y crois toujours.

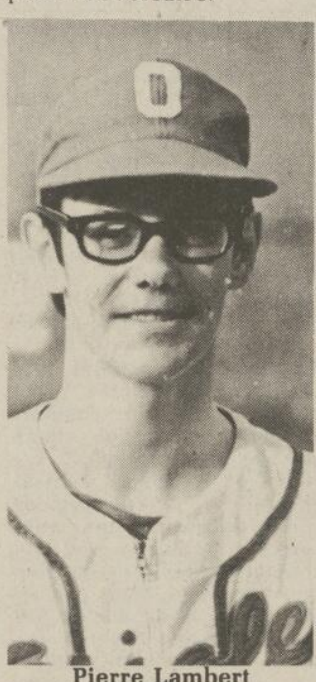
Il ne faut surtout pas prendre panique. Cette première série de débâtes de nos Expos ne fera qu'aider, c'est-à-dire qu'elle incitera les joueurs à comprendre qu'ils ne sont pas seuls.

De plus, Gene Mauch aura maintenant une raison valable pour amener ses lanceurs-recrues dans la bataille, chose qu'il ne pouvait pas faire depuis le début de la saison, car les "réguliers" allaient trop bien; on ne défait jamais une combinaison gagnante.

Cette série de défaites me donne aussi raison. La semaine dernière j'écrivais que les Expos ne finiraient pas en tête, car leur personnel de lanceurs ne suffirait pas à la tâche, durant toute une saison. La première défaillance survient maintenant, et si les Expos veulent continuer de patager parmi les premières positions, ils devront, et le plus vite sera le mieux, bâcler une solide transaction pour dénicher un bon lanceur gaucher.

Les Expos viennent de perdre quatre parties de suite; mais n'allez pas croire qu'ils sont finis pour autant... Ils devraient retrouver le chemin de la victoire aujourd'hui, alors qu'ils commencent une série à San Diego.

Quant à leurs défaites à Los Angeles, vous avouerez avec moi qu'elles n'ont rien d'humiliant, car les Expos ont perdu aux mains de l'équipe qui remportera le championnat du monde, cette saison...



Pierre Lambert

## RICHARD BERGERON

Richard a vraiment tout pour devenir une étoile au baseball. Ce lanceur droitier évoluait l'an dernier avec les Orioles midget, où il a fortement impressionné. Il possède un bon contrôle, une balle très rapide, et peut également se signaler au bâton. C'est un jeune qu'il faudra surveiller.

## ANDRÉ DUPAUL

André est un grand gaillard, robuste, qui évolue au champ centre. L'an dernier, avec les Orioles midget, il s'est autant signalé par son jeu offensif que défensif. André est un joueur qui couvre beaucoup de terrain, et qui possède une main sûre.

## REJEAN LACASSE

Réjean est un voltigeur de gauche très déterminé. Il ne craint pas de se déplacer pour aller capter une balle. C'est le genre de joueur "qui veut" et qui plaît à un

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE

Série "E"

	G	P	PP	PC	Pts
Boston	3	2	24	18	6
Chicago	2	3	18	24	4

Série "F"

	G	P	PP	PC	Pts
Philad.	2	2	13	9	4
New York	2	2	9	13	4

### DIMANCHE

New York 2 Philadelphie 1

Boston 6 Chicago 2

### MARDI

New York 4 Philadelphie

Boston 4 Chicago

### ASSOCIATION MONDIALE

Série "E"

	G	P	PP	PC	Pts
Houston	2	2	14	12	4
Minnesota	2	2	12	14	4

Série "F"

	G	P	PP	PC	Pts
Chicago	2	1	11	11	4
Toronto	1	2	11	11	2

### DIMANCHE

Houston 4 Minnesota 1

Chicago 3 Toronto 2

### AUJOURD'HUI

Minnesota à Houston

### MARDI

Toronto à Chicago

### JUNIOR MAJEURE

### DIMANCHE

Québec 2 Sorel 6

(Québec même 3-2)

### MARDI

Sorel vs Québec

### CHAMPIONNAT JR "B"

### DIMANCHE

Pierrefonds 8 Beloeil 4

(Pierrefonds même 1-0, série 2 de 3)

### MARDI

Pierrefonds à Beloeil

## Lord Killanin est catégorique

LAUSANNE (AFP) — Avant de présenter à la presse, lundi, à Londres, le nouveau projet sur le code d'admission des athlètes aux Jeux Olympiques (règle 26), lord Killanin, président du Comité international olympique, avait fait part à tous les membres du CIO de ses commentaires dans une lettre datée du 26 avril dernier.

Lord Killanin a souligné aux membres du CIO que le projet de règle 26 comporte:

1. que les jeux sont interdits aux professionnels;

2. que l'approbation des règles des fédérations internationales en vue de leur reconnaissance olympique confère au CIO l'autorité nécessaire sur toutes les fédérations internationales qui souhaitent figurer au programme olympique.

Il ressort de ces indications, note-t-on dans les milieux du sport olympique, que le nouveau projet maintient le principe sacro-saint selon lequel les compétitions olympiques sont exclusivement réservées aux amateurs.

Toutefois, fait-on remarquer dans les mêmes milieux, la nouvelle version, qui se veut plus claire, plus concise que le texte actuel, accorde une plus grande responsabilité aux fédérations internationales sportives concernant l'éligibilité de leurs athlètes aux Jeux.

Le projet stipule en effet que pour être admis au JO, tout concurrent "doit observer et respecter les règles de sa fédération internationale, telles qu'approuvées par le CIO, même si elles sont plus strictes que celles du CIO".

Selon le projet, ce sera donc à chaque fédération internationale de déterminer, en fonction des critères du sport qu'elle contrôle, les droits d'ad-

mission de ses membres aux toutes olympiques. Mais les règles des fédérations internationales devront être approuvées par le CIO, qui conservera par ce biais un droit de regard sur l'admission des athlètes aux JO.

Dans sa lettre, lord Killanin demande aux membres du CIO d'indiquer avant le 21 mai prochain au secrétariat du CIO s'ils sont d'accord avec la nouvelle règle 26 et s'ils ont des commentaires à formuler quant aux textes d'application qui complètent cette règle.

Parmi ces textes d'application, un a particulièrement retenu l'attention des milieux du sport olympique. Il s'agit de la durée de l'entraînement.

Dans sa lettre aux membres du CIO, lord Killanin rappelle que la règle actuelle autorise l'entraînement à plein temps qui est "généralement de 30 jours et ne doit, en aucun cas, dépasser 60 jours dans le cours d'une année civile". Dans certains sports, cette clause est "inapplicable", note le président du CIO qui cite cet exemple: un coureur de fond peut s'entraîner chaque jour en se rendant à son travail tandis qu'un coureur de vitesse peut être amené, pendant un certain temps, à s'entraîner de façon intensive.

La période dévolue à l'entraînement a donc été supprimée, annonce lord Killanin, et laissée à la discrétion des fédérations internationales par inclusion dans leurs propres règles. Lord Killanin ajoute toutefois que ces règles doivent être approuvées par le CIO.

La nouvelle rédaction de l'art. 26, contrairement à la précédente qui avait été approuvée par la commission exécutive du CIO le 14 mars 1971, ne fait pas de référence

au contrôle antidopage. L'ancien art. 26 précisait à cet égard que "l'usage de drogues et stimulants artificiels quelconques est prohibé aux Jeux Olympiques". Dans sa

lettre, lord Killanin fait état de cette absence de référence et l'explique par le fait qu'une nouvelle règle sur le contrôle antidopage est en cours de préparation.

**IL NE NOUS RESTE PLUS QUE**

**48**

**FORD LTD, GALAXIE 500, CUSTOM 500 '74**

**Toutes bien équipées. Plusieurs avec air climatisé pour plus de confort pour la période qui s'en vient.**

**1**  
CHANCE SUR  
**48**

de gagner un voyage d'une semaine pour deux personnes, à Freeport au cours de l'hiver '74-'75. Transport et hôtel inclus. Avec l'achat d'une des 48 voitures '74, Ford LTD Galaxie 500 et Custom 500, obtenez une chance de remporter ce voyage.

**GRANBY**  
**AUTORAMA**  
**INC.**

**960, Principale, Granby**  
**378-4636**



## Bons Copains Molson

La ligue de ballon-balai des Bons Copains Molson a fêté ses champions, lors d'une soirée tenue à la salle Idéale. Cette photo nous fait voir la remise des trophées à l'équipe championne, soit Ange-Gardien. On reconnaît, de gauche à droite, Yvon Tremblay, publiciste de la ligue, Jacques "coco" Tarte, président du club, Claude Dubois, représentant de M. J. Gaston Forand, agent Molson, Fernand Houle, joueur-instructeur, Normand Founinard, trésorier et Pierre Bertrand, président de la ligue.

(Photo Jean)

## Une étrange aventure

MONTREAL (PC) — C'est une bien étrange aventure que vient de vivre six jeunes Québécois partis le 4 février dernier en Italie afin de préparer la saison cycliste 1974.

Le 4 février dernier, grâce au concours de Mission Québec 76, Jean et Noël Lessard, Gaëtan Laforest, Michel Gervais, et Pierre Sirois, tous de Montréal, ainsi que Normand St-Aubin, de Roxboro, ont quitté Montréal sous la direction de l'ancien champion cycliste Marinoni pour Anzio et Milan, en Italie.

Ce voyage, patronné par le haut Commissariat à la jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, devait permettre à ces jeunes coureurs de préparer d'abord les championnats canadiens, puis les championnats du monde de Montréal du mois d'août prochain.

Alors, les organisateurs de ce stage, forts d'une promesse verbale du président de l'Association canadienne de cyclisme Guy Morin, pensaient que la délégation québécoise pourrait participer aux épreuves organisées en Italie en ce début de saison.

Après leur départ, les relations déjà tendues entre la fédération cycliste du Québec et l'Association canadienne de cyclisme devaient encore s'aggraver si bien que l'Association canadienne fit parvenir aux fédérations nationales européennes un avis indiquant que les jeunes Québécois n'étaient pas munis des licences réglementaires et ne pouvaient en aucun cas être

admis à participer à des épreuves sanctionnées par des fédérations affiliées à l'Union cycliste internationale.

Malgré de nombreuses démarches auprès de l'ambassade canadienne à Rome et de la Maison du Québec à Milan, la délégation québécoise n'est pas parvenue à obtenir ces fameuses licences, le ministre fédéral de la Santé et Sports Canada ne semblant pas être en mesure d'agir sur l'Association canadienne de cyclisme.

Devant cet état de choses, la fédération cycliste du Québec a abrégé le séjour en Italie qui devait se terminer à la fin du mois prochain et ce sont des jeunes athlètes fort déçus qui sont arrivés mercredi soir dans la métropole.

Pour eux, la situation était d'autant plus tragique qu'ils avaient dû abandonner leurs études ou leur travail pendant plusieurs mois au cours desquels ils ont cependant pu faire plus de 3,000 milles sur les routes italiennes, mais n'ont hélas pu acquiescer cette expérience que seule la compétition peut donner.

Bailey Se référant au malheureux séjour en Italie de six jeunes cyclistes québécois, qui n'ont pu participer à aucune épreuve, le directeur technique de la fédération cycliste du Québec, Lucien Bailey, a déclaré qu'il était navrant que de jeunes athlètes, affiliés à la fédération cycliste du Québec, un organisme qui groupe plus de 80 pour cent des cyclistes québécois, n'aient pu obtenir de licences de l'Association

canadienne de cyclisme et disputer quelques courses durant leur séjour en Italie.

Bailey a exprimé l'espoir qu'une entente finirait par intervenir pour le plus grand bien du cyclisme québécois et canadien, mais a ajouté que le président Claude Blanchard était fermement décidé à avoir recours aux tribunaux si l'Association canadienne de cyclisme ne faisait pas montre de plus de souplesse.

Bailey a ajouté qu'il serait inconcevable qu'aucun Québécois ne participe aux prochains championnats du monde de Montréal en août 1976 et qu'une intervention des gouvernements provincial ou fédéral serait souhaitable.

## Compteurs

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
Bucyk, B.	7	7	14
Sheppard, B.	8	5	13
MacLeish, Phi.	8	4	12
Hodge, B.	5	6	11
Esposito, B.	6	4	10
Park, R.	3	7	10
Cashman, B.	3	7	10
Hull, C.	6	3	9
Stemkowski, R.	4	5	9
Lonsberry, Phi.	3	6	9
Schmaltz, B.	3	6	9
Pappin, C.	3	6	9
Ort, B.	1	8	9
Vadnais, B.	1	8	9

**GRACE À LA CROIX-ROUGE CEUX QUE VOUS AIDEZ NE L'OUBLIERONT PAS**

# Wawanesa vous invite à économiser de l'argent. Deux fois.

Toute personne qui est propriétaire ou qui loue une maison, un duplex ou un appartement a besoin d'assurance-incendie. Celles qui conduisent une automobile ont besoin d'une assurance-auto.

Désormais, vous pouvez vous procurer cette double protection chez Wawanesa, où, en achetant les deux vous réaliserez une double économie.

Combien économiserez-vous? Cela dépend de la valeur de vos biens et du montant de protection que vous désirez pour votre assurance-automobile. Une chose est certaine, il ne vous en coûtera rien de vous renseigner.

Au Québec, Wawanesa a été la première compagnie à offrir de l'assurance à prix modique aux automobilistes. Maintenant Wawanesa vous offre de l'assurance-incendie à un prix aussi avantageux. En fait nous allons même un peu plus loin. En achetant vos assurances auto et incendie chez nous, vous obtenez un escompte boni supplémentaire.

Si vous conduisez, vous savez que ça prend une assurance et vous vous devez de protéger vos biens contre le risque d'incendie. Alors pourquoi ne pas obtenir les deux chez Wawanesa où c'est plus économique... deux fois.

**Wawanesa**  
Placez-vous sous notre aile.

**378-7171**

LA VOIX DE L'EST — MARDI 30 AVRIL 1974 — PAGE 9

# Annonces Classées

Granby: 372-5433  
Farnham: 293-5155

## TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) ..... \$2.00  
 MOT SUPPLÉMENTAIRE ..... 15¢  
 CARACTÈRES GRAS ..... 75¢  
 AGATE ..... 20¢  
 1 POUCE x COL ..... \$2.80  
 1 POUCE (1 mois) ..... \$2.80  
 (cartes d'affaires) ..... \$6.00  
 LOCATION DE CASIER ..... 50¢  
 AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) ..... \$15.00  
 AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) ..... 25¢  
 AVIS DE DÉCÈS ..... \$6.00  
 REMERCIEMENTS ..... \$6.00

## RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

## Granby

### 1-PROPRIÉTÉS A VENDRE

**BROMONT:** rang d'Arcy, 50 arpents de terrain, vue de la montagne, 5 minutes des pentes de ski, peut faire développement ou garder chevaux. Immeubles Tangway, courtier, tél.: 372-4666. (120-5133)

• GRANBY, terrains à vendre à différent endroit de la ville.

• GRANBY: bungalow, brique, 7 pièces, parfaite condition, avec haies de cèdres tout le tour et beaucoup d'arbres. Cause: transfert.

• COWANSVILLE, 2 bungalows brique, sous-sol fini, 7 pièces et 9 pièces, avec abri d'auto. Cause: transfert. Agent: Gaston Lacroix, tél.: 378-9844, soir: 378-8571. (120-5872)

• GRANBY, site commercial sur rue Johnson. Terrain 80 x 180 pieds, 2 maisons, 1 de 6 pièces, l'autre de 8 pièces. Agent: Gilbert Monast, tél.: 378-9844 ou 372-7963.

• GRANBY, rue Gill, maison de 2 logis de 5 pièces, avec garage ou entrepôt. Agent: Gilbert Monast, tél.: 378-9844 ou 372-7963.

• GRANBY dans le canton, construction commerciale, bâtisse 110 x 66 pi. Terrain 70 x 320 pi. Construction brique. AGENT GILBERT MONAST, tél.: 378-9844 ou 372-7963. FIDUCIE DU QUÉBEC courtier Bureau: 398 Principale Granby (120-5875)

**TRUST ROYAL** courtier

• Granby, boul. Leclerc, duplex bien situé. Système à l'air chaud et système électrique. Possibilité de finir 2 bachelors dans le sous-sol. Loyer rapportant \$135 par mois clair. Possibilité d'ouvrir un commerce. S'adresser: A. Loiseleur, 469-2956. (120-124-5853)

**DESCRIPTION:** un grand terrain 100 x 150 pi., complètement fini en parterre. La moitié boisée (bouleaux) patio. Clôture de cèdre sur 3 façades du terrain. La 4e façade donne sur une rivière. Chalet suisse de construction récente, chauffage électrique. Tapis dans 3 pièces, meublé. Tél.: 372-8192. (120-121-5877)

• RUE FRECHETTE: bungalow, 5 pièces, sous-sol fini, terrain 60 x 100.

• FERME à vendre, dans Cantons de l'Est, terrain montagneux. S'adresser à: Réal Poulin courtier Tél.: 372-2030 (5878)

A VENDRE 242 Mullin, Granby, bungalow brique, 3 chambres à coucher, salle de jeux, garage. Tél.: 372-1680. (117-121-5806)

## Cartes d'affaires

**J.-Yves Couture Inc.**

CULTIVATEURS POUR LES MEILLEURS PRIX

Nous achetons les animaux MORTS ou VIVANTS

Nous payons de 03¢ à 06¢ la livre, pour vaches et chevaux.

STE-CÉCILE-DE-MILTON  
**GRANBY 378-8132**  
 FRAIS VIRES (108-134-5409)

**CLAUDE BÉLAND**  
 CONTRACTEUR GÉNÉRAL

106A, St-Charles Nord  
 Granby Tél.: 372-7763

## CARTES PROFESSIONNELLES

**SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE**  
 NOTAIRES

GERARD A. SOUTHIÈRE  
 DANIEL SOUTHIÈRE  
 GILLES SOUTHIÈRE  
 ÉDIFICE PALACE  
 135 PRINCIPALE  
 GRANBY  
 (suites 24 et 25)  
**372-6637**  
 (102-130-5271)

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES, N'ATTENDEZ PLUS...  
**TÉL.: 372-5433**  
 DEMANDEZ LES ANNONCES CLASSÉES

**MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY**  
**AVOCATS**

Jean Marquis, C.R.  
 Nicole B. Jutras  
 Jacques Guertin  
 Aime Beaudry

50, rue CENTRE, GRANBY  
 (Ouvert le soir sur rendez-vous)  
**TÉL.: 372-5461**

BUREAU DE ST-CÉSIRE  
 1124, rue UNION (Mercredi soir seulement) Tél.: 469-2801 (100-128-5179)

**BOUCHER & BLANCHARD**  
 Comptables agréés

12 Ave des Mélanges  
 Terrasse Bellevue  
 Granby  
 514-372-5631

530, rue Léger  
 Granby  
 J2G 6V8  
 514-372-9246

135, PRINCIPALE SUITE 20  
**TÉL.: 372-8120**

**MICHEL ROBERT**  
 avocat

ÉDIFICE PALACE GRANBY, QUÉ.

## A VENDRE

LUXUEUSE maison de 10 pièces pour règlement de succession. S'adresser: Notaire Jacques Noisoux ou à Mme Simard, tél.: 372-3377. (113-124-5567)

A VENDRE 2-7 logements neufs, très modernes complètement loués. Profit net 19%. Situés à 304 et 308 rue Bouchard, Granby. S'adresser: 308 rue Bouchard app. 5. Tél.: 378-3646. (93-106-4901)

## 5-PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

DEMANDE bungalow à Granby et les environs. Possède acheteurs qualifiés pour ce genre de propriété. S'adresser: Trust Royal, courtier A. Loiseleur, 469-2956 (frais interurbains aux alentours de Granby acceptés). (120-126-5854)

## 10-TERRAINS A VENDRE

TERRAINS à vendre, situés près de l'autoroute et voie d'accès, 2 1/2 milles de la ville. Endroit tranquille, taxe minime, comptant ou par versements. Pour inf.: 372-4093. (120-124-5865)

QUI DIT MOINS! 01c du pied carré. Pour un terrain sur lequel vous avez un très beau ruisseau, des arbres, une chute et de grands espaces verts. Tél.: 372-8192. (120-124-5876)

TERRAIN de camping au Domaine Arthur pour roulotte et tentes. Cantine à louer pour la saison. Tél.: 372-6926. (120-126-5832)

3 lots à Bromont, 5 acres chacun sur le chemin en direction de Waterloo. Prix: \$5,000. Condition de paiement.

**SUZANNE MacFARLAINE**  
 A.E. LEPAGE &  
 WESTMOUNT REALTIES  
 Tél.: 243-6125 ou  
 rés.: 243-6839  
 (116-122-5756)

TERRAIN à vendre au Domaine du Lac Lovering (7 milles de Magog) 18,225 pi. carrés. Tél.: 378-4100 après 5 h. p.m. (116-122-5767)

## TERRASSE BELLEVUE

MAGNIFIQUE vue et site résidentiel avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby, grands terrains de 80' x 125' et plus.

ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- Pas d'acompte
- Pas d'intérêt

372-3296  
**J.P. RACINE INC.**  
 (103-131-5272)

## 14-APPARTEMENTS A LOUER

3 1/2 pièces, situé rue Bourgeois et rue Groulx, libre immédiatement. Réservations pour plus tard, chauffés, meublés, éclairés. Taxe d'eau payée. S'adresser:

433 Laurier 372-9443  
 OU  
 193, rue Groulx no 13 378-7423 (91-121-4851)

## APPARTEMENT de 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 191 rue Cowie, libre le 4 mai, stationnement, tél.: 378-8940. (120-122-5833)

## LOGIS

3 1/2 pièces, à louer, chauffé, éclairé, \$75.00 par mois.

**APPARTEMENTS**

2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, \$25.00 par semaine, situés à 142 Principale, entrée à l'arrière. Inf.: 378-4341 ou soir: 372-0707. Libres immédiatement. (120-122-5836)

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, style colonial, tapis mur à mur, chauffage électrique, compris. Situé coin Phoenix et av. du Parc. Tél.: 372-9009. (116-122-5766)

APPARTEMENT de 2 1/2 pièces, à louer, meublé, chauffé, éclairé, dans un bas, accepterait dame avec un enfant. Prix raisonnable. S'adresser après 3 h p.m. tél.: 372-6167 ou 378-1011. (120-122-5871)

3 1/2 pièces, très propre, situé à 100 St-Urbain, meublé, éclairé, chauffé, \$35.00 par semaine. Libre 1er mai. 2 1/2, situé à 31 rue Centre App. Central. Libre samedi le 4 mai. \$23.00 par semaine. Appelez en tout temps à 372-2173. (120-126-5858)

APPARTEMENTS 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, centre-ville, libres 1er mai.

AUSSI: 3 1/2 pièces, libre 26 avril, meublé, colonial, tapis, balcon, entrée privée. Aussi garage à louer. Tél.: 372-4307. (120-126-5857)

## APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée privée, vestiaire, grande remise 8 x 8. Aussi logis de 3 1/2 pièces à louer. S'adresser: 372-1474 à 130 rue Court. (117-123-5817)

## APPARTEMENT 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, tapis mur à mur, place tranquille, situé à 40 Ottawa. S'adresser: 372-8929 ou 378-3297. (116-122-5729)

## APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, salle de lavage, grand stationnement. Situé 718, rue Principale. Tél.: 378-6303. (115-121-5703)

## 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Comprenant grande cuisinette salle à manger. Chambre et salon sur tapis. Chambre de bains en céramique. Draperies fournies dans un haut situé à 450 boul. Leclerc, libre 1er juin ou avant. Idéal futur marié. S'adresser: 378-8008. (120-126-5839)

## APPARTEMENT 4 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur. Installation laveuse-sécheuse. Cour débarrassée l'hiver. Situé sur boul. Fortin, tél.: 378-8744. (120-121-5845)

## APPARTEMENTS 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, salle de bains en céramique, service de buanderie. Stationnement entretenu, à 100 St-Hubert, Libre 1er mai et 1er juin. Pour réservations, 372-5727. (116-122-5772)

## APPARTEMENT 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, situé 430 rue Principale, 2e étage. S'adresser Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale. (107-120-5439)

## APPARTEMENT 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, avec véranda, meublé au complet avec draperies et rideaux. Ventilateur au-dessus du poêle. Laveuse et sècheuse gratuites avec stationnement. Situés coin Cowie et Clarence. Tél.: 372-4040. (120-126-5846)

## 3 1/2 pièces, meublé, sous-sol, chemin Waterloo. Tél.: 372-5210 après 5 h. p.m. (120-124-5843)

## APPARTEMENT 1 1/2 pièces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, endroit tranquille, pour jeune fille ou jeune couple. Libre 1er mai. S'adresser: 11 St-Charles nord, tél.: 378-3904 entre 8 h a.m. et 6 h p.m. (117-123-5814)

## APPARTEMENT 2 1/2 pièces, entièrement meublé, chauffé, éclairé, situé centre-ville. S'adresser: 37 Gill, tél.: 372-4318. (117-123-5782)

## APPARTEMENT 3 pièces, fermées et solarium, chauffage électrique, poêle et réfrigérateur, \$75.00 par mois. Tél.: 372-2829. (117-122-5778)

## APPARTEMENT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre 1er mai, chambre de bains céramique, stationnement. S'adresser: 30 Elgin no 1, Granby. (117-123-5809)

## BACHELOR à louer 2 1/2 pièces, complètement moderne, neuf, tapis mur à mur, laveuse et sècheuse, entrée privée. A 60 Wellington. Tél.: 372-3644 ou 378-8382. (117-120-5812)

## APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service d'antenne T.V., entrée privée, stationnement. Pour couple sans enfants. S'adresser: Appartements Casgrain, 329 boul. Boivin, (2e étage). Tél.: 372-7105 ou 372-0406. (117-123-5801)

## APPARTEMENTS modernes, 2 1/2 3 1/2, chauffés, éclairés, meublés balcon, privé et stationnement pour auto. Pas d'enfant. Bail minimum 6 mois. Prix à partir de \$120. et plus par mois. Situés Duvernay et Foch. Tél.: jour 378-7947 soir après 6h p.m. 378-7434. (109-136-5483)

## 16-LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, libres immédiatement, complètement neufs, \$120.00 par mois, situés 5 rue Fernand, app. 6, 2e étage. A 201 rue Groulx app. 2, 2e étage, piscine chauffée extérieure et réservations mai, juin, juillet. Aussi logis de 4 1/2 pièces au 1er étage. Situé boul. Boivin, \$95.00 par mois. Libre 1er mai.

Des logis de 4 1/2 pièces, rue Bourgeois, 1er étage, libres immédiatement, piscine chauffée extérieure, réservations mai, juin, juillet. S'adresser:

433 Laurier 372-9443  
 OU  
 193 rue Groulx no. 13 378-7423 (92-121-4845)

APPARTEMENT 1 1/2 pièces, rue Elgin, meublé colonial, salle de bains céramique, tapis, chauffage électrique, antenne T.V., buanderie, sundeck ou balcon. Stationnement privé. \$35. par semaine. S'adresser: 70 Principale ou tél.: jour: 372-4651 et le soir à 372-5097. (115-143-5691)

LOGIS meublé, 3 pièces, très propre, à 21 Queen, dans un bas, \$90.00 par mois. Tél.: 372-7732. (120-127-5813)

LOGIS de 5 1/2 pièces, à louer, situé à 327 rue Cowie, libre le 1er mai. Tél.: 378-7715. (120-5847)

LOGIS de 4 1/2 pièces, meublé, chauffage électrique, idéal pour personnes seules ou futurs mariés. Tél.: 378-6148. (120-126-5849)

• 110 Alexandra 4 1/2 pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, taxe d'eau payée, pour adultes seulement. \$140.00 par mois.

• 180a Principale, 4 pièces, eau chaude fournie, \$90.00 par mois.

• Garage rue Elgin, libre 1er mai, \$8. par mois. S'adresser: 372-3850 ou 378-8253. (103-127-5275)

A DUNHAM: 2 logis de 5 1/2 pièces et 1 de 4 1/2 pièces, chauffés eau chaude, eau chaude fournie. Disponibles 1er mai. Pour informations: jour: 295-2351 Dunham et à 354-9030 Montréal le soir à Mme Simone Fontaine. (114-120-5637)

## APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, situé rue Cowie, T.V. si désiré. Inf.: 372-3717 ou 372-5598. (114-120-5638)

## APP. 2 1/2 pièces, meublé, solarium, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, 1 chambre, 1-salon, 1 cuisine. Le tout dans un bas, dans quartier résidentiel. Inf.: 378-2666. (114-120-5609)

## APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, libre 1er mai. S'adresser: 233 Avenue du Parc, 372-2815 et après 6 h. à 372-6149. (114-120-5606)

## APPARTEMENT de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, à 145 St-Hubert, meublés chauffés, salle de bains, de couleur, service de buanderie. Balcon, stationnement, libres immédiatement. Réservations mai et juin. Appartement 3 1/2 pièces, rue Cowie. Appartement 2 1/2 pièces, rue Paré. S'adresser à 19 Beacon, tél.: 372-6147. (114-120-5645)

## LOGIS NEUFS très luxueux, grand 3 1/2 pièces, il faut le voir! situés 135 Drummond, près lac Boivin. Libre 1er mai. ou le 1er juin. 4 1/2, très propres, au 1er plancher, avec porte-patio. Système électrique. Libres 1er juin. \$125.00 par mois. Appelez en tout temps 372-2173. (115-128-5689)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, installation laveuse-sècheuse, prise pour auto, taxe d'eau payée, situé 454 Reynolds. \$105. par mois. Libre en mai. Tél.: 378-4486. (108-120-5434)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude à l'année, installation laveuse-sècheuse, grande case au sous-sol. Antenne T.V. couloir. \$125.00 par mois. Mois d'avril gratuit. Situé à 451 Calixa-Lavallée. Tél.: 378-3173. (116-122-5758)

## LOGIS 4 1/2 pièces, poêle et réfrigérateur, 1er mai. A l'épreuve du feu. Tél.: 372-5888. (103-117-5281)

## LOGIS 4 1/2 pièces, antenne T.V., installateur laveuse-sècheuse, chauffage Novelec, libre le 1er mai. Tél.: 372-1488 ou 534-2781. (120-124-5863)

## LOGIS 4 1/2 pièces, antenne T.V., installateur laveuse-sècheuse, chauffage Novelec, libre le 1er mai. Tél.: 372-1488 ou 534-2781. (120-124-5863)

## LOGEMENTS NEUFS A LOUER 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES

Cable TV FM, plancher marquetier fini "varathane". Prise pour auto, cour débarrassée, chauffage "Novelec". S'adresser à 308, rue BOUCHARD, app. 5 Tél.: 378-3646 (114-121-5640)

## LOGEMENTS A LOUER

LOGIS NEUFS très luxueux, grand 3 1/2 pièces, il faut le voir! situés 135 Drummond,

**59—EFFETS BUREAUX MAGASINS RESTAURANTS**

A VENDRE 4 machines à crème glacée molle. Prix extraordinaire pour du comptant. S'adresser: Bien-venue Réfrigération Ltée, 215 St-Charles sud, tél.: 378-6281. (120-121 — 5868)

**60—PERDUS TROUVES**

LUNETTES pour hommes, perdu aux alentours des rues Elgin et 60 Principale, Granby. Récompense promise, tél.: 372-4717 ou 51 Elgin app. 3, Granby. (120 — 5869)

**71—MAISONS MOBILES ROULOTTES**

TENTE-REMORQUE, 4 personnes, en excellente condition. Prix: \$225.00. S'adresser à 285 rue Fréchette, Granby. (120-121 — 5868)

ROULOTTE Liberty, 1972, 12 x 45, meublée, colonial et vendue non meublée. Tél.: 378-2641 ou 378-9571. (117-124 — 5785)

MAISON mobile Champlain 1972, 54 x 14, tout équipée, avec stéréo, T.V. couleur, laveuse-sécheuse, située près de l'autoroute. Vendrais avec ou sans terrain. Le tout à l'état neuf. Prix à discuter. Tél.: 378-2701. (117-123 — 5802)

**73—ANIMAUX A VENDRE**

18 bouffes Herford de 12 à 45 mois. Pur sang, non enregistrés. Aussi 1 bouff de 24 mois Herford, tél.: Waterloo 539-0227. (114-120 — 5633)

**77—EMBARCATIONS**

BATEAU soufflé pour 6 personnes. Fond de bois et arrière de bois pour moteur jusqu'à 4 forces. Aussi Yamaha M.X. 1973, 125 cc, mécanique parfaite. Prix: \$250.00. Tél.: 372-6793. (120 — 5830)

**Cowansville**

**27—HOMMES FEMMES DEMANDES**

DACTYLO bilingue pour facturation à temps partiel le soir pour compagnie de transport. Homme ou femme. Tél.: 263-2631. (115-121 — 5683)

**Waterloo**

**1—PROPRIETES A VENDRE**

PROPRIETE à vendre de 3 logis à revenus. Cause: succession. Tél.: 539-1019 après 6 h p.m. (114-120 — 5623)

**St-Césaire**

**1—PROPRIETES A VENDRE**

BUNGALOW brique 8 pièces, 2 étages. Plus sous-sol fini. Grand terrain. Cause de vente achat de ferme. Tél.: 469-2693. (116-144 — 5768)

**14—APPARTEMENTS A LOUER**

A LOUER app. 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé colonial. Antenne communautaire, service de vacuum, service de lavage. Tél.: 378-5930 ou 469-3056. (120-126 — 5856)

**40—DIVERS A VENDRE**

CHASSIS de maison avec carreaux plus 5 fenêtres doubles. Tél.: 469-2191. (120-122 — 5842)

**ENCAN CHEZ GILBERT SAUVAGE**

6ème RANG ST-ALPHONSE-DE-GRANBY Comité de Shefford Mardi, le 7 mai 1974 à 1 heure précise

SERA VENDU: 85 têtes d'animaux toutes claires de test fédéral; excellent troupeau comprend 55 vaches à lait Holstein et Arshyre vêlant en tout de l'année, quelques-unes d'entre elles sont pur sang enregistrées avec papiers, 8 taures de 2 ans saillies pour l'autonomie, 7 taures d'un an, 3 génisses d'élevage, 12 bouffes de 12 à 18 mois Charolais et Limousin; Tous ces sujets sont descendants d'insémination artificielle, un bulk tank Zeré capacité 500 gallons avec lavage automatique et sauve-pas; 3 trayeuses Surge; 1 trayeuse DeLaval; 1 compresseur de trayeuse DeLaval; installation d'étable Duhamel (jouc) pour 62 vaches; 31 abreuvoirs; 1 arroseuse à mauvaises herbes; 1 charrette; 1 raie; 1 râtelier à chevaux; un lot de bidons de 8 gallons; un lot de fer; Cause: La terre est vendue. Conditions: Comptant ou prêt de banque.

JEAN-GUY CHAMPIGNY Encanteur licencié ROXTON FALLS, cité de Shefford Tél.: 548-5733 (116-123 — 5719)

**AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE La Voie de l'Est**

**ENCAN CHEZ LAURIER PARE**

10e Rang de ST-VALERIE, Cité Shefford Vendredi, le 10 mai 1974 à 1 heure précise

SERONT VENDUS: 44 têtes d'animaux HOLSTEIN pur-sang, enregistrés avec papiers, toutes claires de test fédéral. Cet excellent troupeau comprend: 29 VACHES à lait vêlant en tout temps de l'année, 10 TAURES de 6 à 18 mois dont 3 saillies pour l'autonomie, 3 GENISSES et 2 BOEUFS d'élevage. Ces animaux sont sous le contrôle R.O.P. et le B.C.A. moyen du troupeau en 1973 était 115 - 120 et en 1972, il était 120 - 123. La moyenne de lait produit est de 12,000 à 13,000 litres de lait avec un test moyen de 3.9. Ce troupeau provient à 100% d'insémination artificielle, les taureaux utilisés à ce troupeau sont Raymondale - Seven-Up - Milamark - Citation Mark - Magistrate - Klondyke - Huronia - Champion - Amos - et autres. Le quota de lait nature de 822 litres par jour et la transformation de 2,184 litres.

EQUIPEMENT DE LAITERIE: BULK TANK John Wood, capacité 400 gallons. BASSIN de lavage en acier inoxydable. RESERVOIR à eau chaude. COMPRESSEUR de trayeuse DeLaval, cap. 4 chaudi. 2 CHAUDIERES de trayeuse DeLaval. CHAUFFERETTE électrique - CLIPPER à vaches. MACHINERIE: MOULIN à faucher Inter., 7 pieds de faux, att. 3 pts. FILEUR Inter., — PRESSE à foin Inter., modèle 37. ANDAINEUSE Inter., modèle 175, avec CONDITIONNEUR à foin, 10 pieds de faux. HERSE à rouleaux Inter., 20 x 20, trainante. 2 HERSES à finir, 12 pieds de large. HERSE vibrante Vicon, att. 3 pts, sur prise de force 10 pieds de large. CULTIVATEUR 14 dents, 8 pieds, trainant. SEMOIR Inter., 16 disques sur pneus, 2 clutchés. EPANDEUR à fumier Inter., cap. 160 minots, sur prise de force. EPANDEUR à fumier Inter., capacité 120 minots. CHARRUE 3 raies, Inter., trainante. NIVELEUSE, att. 3 pts. DRILL à grain 4 pouces, 28 pieds, avec moteur. CHOPPER à foin International. VOITURE 4 roues sur pneus, 825 avec plate-forme. BATEUSE McCormick, motomotrice, 8 pieds, modèle 91 avec faux de coupe et pick-up à foin. BULLDOZER T-4 Inter., 5 rouleaux, pelle arrière et bucket sur devant avec lame. CAMION Ford 1957, 3 tonnes avec pompe et boîte. BENNE à moulée, cap. 8 tonnes avec drill et moteur. GENERATEUR 15 x 25 watts, neuf. BALANCE, cap. 200 lb — BATTERIE électrique. Lot de BOIS de sciage — REMORQUE 4 roues. FEU de forge — 2 CHARRUES 1 raie, 2 PELLES à chevaux — SEPARATEUR, VOITURE fine — BERLOT antique. CONDITIONS: COMPTANT ou prêt de banque accepté. Pour informations, s'adresser à l'encanteur

JEAN-GUY CHAMPIGNY Encanteur bilingue licencié ROXTON FALLS, Cité Shefford Tél.: 548-5733 (120-127 — 5827)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE BEDFORD GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-039326-743 (Aide Juridique)

**COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) LISE BARRETTE,** Requérante **C. JEAN CARON** Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR** L'intimé JEAN CARON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 20 février 1974. JACQUES PERRON, REGISTRAIRE (5874)

**NOUVELLE PROFESSION HOMMES ou FEMMES** Compagnie canadienne en pleine expansion, est à la recherche de gens sérieux, honnêtes, capables d'organiser une succursale dans les villes de: Granby, Farnham, Cowansville, Bedford, Waterloo. Revenu bien au-dessus de la moyenne. Pour informations: Montréal (514) 878-3104 (117-134 — 5749)

**J.-L. DE BALL RECHERCHE**  
**PLOMBIER avec expérience OUVRIERS de plancher**  
POUR TRAVAIL L'APRÈS-MIDI ET LE SOIR.  
**AUSSI DAME demandée pour inspection du matériel**  
(116-119 — 5744)

**appel d'offres**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**  
Direction du génie Service de l'hydraulique agricole  
**PROJET NO 1836(2)-17-745**  
Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau PIERRE FÉVRIER dit LARAMEE et branches, en les municipalités de Grantham-Ouest, des paroisses de Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Germain-de-Grantham et Saint-Majorique-de-Grantham, comté de Drummond.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone du Centre, soit les comtés municipaux de Bagot, Drummond, Rouville, Saint-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brome, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Saint-Maurice, Maskinongé et Champlain.  
Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (G1A 1E4), tél.: 643-2450.  
Un versement de \$10, sous forme de CHEQUE VISÉ ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.  
Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.  
Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.a.e.), bureau du sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres, LE JEUDI, 16 MAI 1974.  
Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.  
Gaëtan Lussier  
Sous-ministre  
**GOVERNEMENT DU QUÉBEC**

**AVIS**

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, que ROBERT BOLDUC, commerçant de Richelieu, comté de Rouville, a cédé et transporté à LEPINE-LAURIER INC., toutes ses créances et tous ses comptes de livre actuels et futurs, à titre de garantie, par acte passé devant Mre Noël Picard, notaire, le quatre avril mil neuf cent soixante-quatorze, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement du comté de Rouville, le huit avril mil neuf cent soixante-quatorze, sous No 120439 — Daté à Montréal, le dix avril mil neuf cent soixante-quatorze.

LEPINE-LAURIER INC., 1295 St-Gregoire, Montréal Tél.: 527-9671. (120-5835)

**HOMME ou FEMME DEMANDÉ COMME GÉRANT DE CINÉMA**  
Dans une salle située à quelques milles de Granby.

**QUALIFICATIONS:** Bonne apparence, être sobre et honnête.  
**EXIGENCES:** Posséder au moins une 10e année scolaire. Doit aimer le cinéma et doit consentir à sacrifier quelques jours pour l'entraînement.  
Bon salaire et avantages sociaux.  
Veuillez nous écrire en fournissant curriculum vitae à:

**GASE STATION 205 POSTALE C, MONTREAL, P.Q.** (120-124 — 5873)

**ADMINISTRATEUR MUNICIPAL**  
EMPLOYEUR: VILLE DE GRANBY PROVINCE DE QUÉBEC

**LE POSTE**  
A titre d'adjoint administratif du gérant-greffier de la ville de Granby, la personne dont les services seront retenus, sera, sous la direction générale du gérant-greffier:  
— l'assistant-greffier de la ville;  
— Responsable du personnel;  
— Responsable de certains projets; et:  
• Accompanera le gérant aux négociations d'ententes collectives;  
• Préparera des communiqués pour renseigner la population;  
• Tenir à jour les plans d'évaluation des tâches en vigueur dans la ville;  
• Accomplir tout autre travail connexe que lui confiera son supérieur.

**LE CANDIDAT**  
— Détenir un diplôme universitaire soit en droit, en génie, en administration, en comptabilité, en commerce, ou toute autre préparation jugée équivalente.  
— Le M.B.A. serait un avantage additionnel.  
— Bilingue: français-anglais.  
— Le candidat doit être âgé entre 25 et 45 ans.

**LE TRAITEMENT**  
— La personne choisie touchera un salaire en fonction de ses qualifications et de son expérience, en plus des autres avantages sociaux usuels en vigueur dans la municipalité pour le personnel de cadre.

**LA CANDIDATURE**  
— Les personnes intéressées doivent faire parvenir à l'adresse mentionnée, avant le 30 mai 1974, leur candidature par écrit, en détaillant leur scolarité, âge, expérience et la rémunération demandée, de même que les références mentionnées.  
— Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement.

**VILLE DE GRANBY, Bureau du gérant, Hotel de Ville, 87, rue Principale, Granby, Qué. J2G 2T7**  
Tél.: (514) 372-6671, postes 32 et 33. (120-124 — 584)

**Manteaux de printemps: toutes les fantaisies sont permises en '74**

NEW YORK (PC) — Les manteaux sont de style très divers, ce printemps.

**AVIS PUBLIC**  
DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD

Pour les Municipalités suivantes: St-Etienne, St-Alphonse de Granby, St-Thomas de Noyan. Avis public est par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds de ces municipalités, des rôles de perception des taxes scolaires fixés par les commissaires d'écoles de ces municipalités sont déposés à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ces rôles qui seront pris en considération et homologués, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 14ème jour de mai 1974 au lieu ordinaire des séances, à six heures et demi du soir. A compter de ce jour, les rôles de perception, seront en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au soussigné sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation des rôles de perception. DONNE A COWANSVILLE, ce 22ème jour d'avril 1974. J.R. BOULE Director of Finance Secretary General (120-5831)

temps, et vont du trench-coat classique avec ceinture jusqu'aux manteaux très amples et très enveloppants.

Le tissu le plus en vogue est réversible, mais il est difficile à utiliser, dit Eleanor Lambert. Les manteaux en tissus réversibles sont excellents pour le voyage.

Pauline Trigère présente un manteau de lainage réversible, couleur lime d'un côté et blanc de l'autre.

Léo Chevalier, qui dessine des manteaux pour Montroy Coat, à Montréal, présente des manteaux réversibles de style trench, y compris un manteau d'allure chemisier, à jupe volumineuse. La plupart de ses manteaux pour le printemps, mise à part la pesanteur de l'étoffe, pourraient être pris pour des robes. L'affectionne particulièrement le blanc, le crème et le beige.

Le blanc, autrefois considéré une couleur exclusivement estivale, est de nouveau en vogue cette saison.

**Jersey populaire**  
Il y a d'autres tissus que la laine. Le jersey, populaire auprès des voyageurs, est une bonne étoffe légère, et ne se froisse pas. Adèle Simpson présente une manteau enveloppant avec un col à longues pointes, de couleur avoine.

Etant donné que les printemps canadiens sont courts et souvent pluvieux, les imperméables et les manteaux imperméabilisés sont toujours populaires. A peu près n'importe quelle étoffe peut être imperméabilisée. On trouve des manteaux de popeline, en grosse toile et en will de coton.

On portera les imperméables aux genoux, avec le pantalon. Kim Naldwin présente un manteau enveloppant imperméabilisé, en tissu réversible. Un côté est de la flanelle rouge, tandis que l'autre est de la popeline de coton et polyester, couleur huirte. Geoffrey Beene présente un manteau imperméabilisé en gabardine noire.

**RÉSULTATS RAPIDES**  
LES ANNONCES CLASSÉES DE La Voie de l'Est  
UN SERVICE PROFITABLE POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE  
ACHAT VENTE ECHANGE DIVISION REPARATION VOYAGE ETC  
TÉL.: 372-5433

**in memoriam**

**FORTIN (Raoul)**  
A Waterloo, le 27 avril, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Raoul Fortin, époux de Flora Côté, demeurant à la Villa Joie, de Waterloo. Les funérailles auront lieu le mardi 30 avril, à 10 heures, à l'église St-Bernardin, de Waterloo. La dépouille mortelle est exposée au salon

Claude Chagnon (Marguerite Piché), de Saint-Robert et M. Jean-Guy Piché, de Montréal.

**MOORE (famille)**  
A Montréal, le vendredi 26 avril, sont décédés M. Robert Moore, son épouse née Cesira Zagolin, et leur fils, Michaël. Les dépouilles mortelles sont exposées au salon

C.E. Wilson et Fils Ltée 104 Av. Buzell Cowansville  
Les funérailles auront lieu le mardi 30 avril, à 14 heures, en l'église Good Sheppard, de Glen Sutton. Inhumation à Glen Sutton.

**Léo-Paul Ledoux** 5034, rue Foster Waterloo  
Inhumation au cimetière local. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Soeur Marie Eucharistie, religieuse cloîtrée à Hull, M. et Mme Raymond Tétrault (Thérèse), de St-Hilaire, M. et Mme Pierre Fortin, de Montréal, M. Lucien Fortin, M. Ernest Fortin, M. Louis-Joseph Fortin, tous de Waterloo; ses frères et soeurs: M. Georges Fortin, de Québec, Mme Aline Hamel, de Granby, M. et Mme Arsène Boyer (Jeanne), de Longueuil; deux petits-enfants, neveux et nièces.

**DUVAL (Léo)**  
Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le 27 avril, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léo Duval, époux de Violetta St-Laurent, demeurant R.R. 2, à Waterloo. Les funérailles auront lieu le 30 avril, à 14 heures, en l'église St-Bernardin de Waterloo. La dépouille mortelle est exposée au salon

**VdE PICHE (M. René)** 5034, rue Foster

A Chicago (Illinois), le 28 avril 1974, à l'âge de 77 ans, est décédé M. René Piché, natif de Saint-Pie de Bagot et demeurant à Chicago depuis un certain nombre d'années. Les funérailles auront lieu à Chicago, le 1er mai 1974. Outre son épouse, Mme Rose Piché, le défunt laisse dans le deuil Mme Joseph Piché, de Farnham; M. Mastai Piché, du même endroit; Mme Annette Piché, de Granby; Mme Florent Dupaul (Berth-Alice Piché), M. Jean-Marie Piché, M. Alexis Piché et Mme Marcel Senay, tous de Saint-Pie de Bagot, ainsi que Mme Jean-

Waterloo  
Inhumation au cimetière de Béthanie. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Armand Painchaud (Jacqueline), de Sherbrooke, M. et Mme Jacques Duval, de Granby, Mme Bélangère Bernier, de Beloeil, M. et Mme Alfred Gazielle (Gisèle), de Granby; ses frères et soeurs: M. et Mme Dorimé Duval, de St-Jean, M. et Mme Dalmer Duval, Mlle Edna Duval, Mme Trefflé Martin, M. et Mme Antonio Nadeau, tous de Waterloo; 19 petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

**MOTS CROISÉS**

**PROBLEME 2616**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 C A L O T T E R A S E L  
2 D E M E U R E R M U  
3 N E S E R M I A M E  
4 E M T R E A R E M T E S  
5 V E R B E F A S T I A R M  
6 P U R V I A T E R I A  
7 R E V U I A B A T E R  
8 I N T U I T U C E M  
9 M I L I T A I R E O  
10 B R E T E L L E E M U  
11 A R E F R A C T I D E S  
12 G A A S S U R E R A

**PROBLEME 2617**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12

- HORIZONTALEMENT**
- Nom scientifique du pavot. — Messieurs.
  - Divertissements.
  - Souverain. — Superposer les poissons salés dans les barils. — Consonnes.
  - Bateau de pêche et de cabotage à deux mâts (pl.). — Mouvement folâtre.
  - Borne, lisière. — Lac éthiopien.
  - Venu au monde. — Moi. — Fleuve côtier.
  - Pointe ent. rocheux isolé sur une calotte glaciaire. — Dén.
  - Père de Jason. — Sottise.
  - Agent des crimes d'un autre. — Ni pour l'un ni pour l'autre.
  - Non accompagnée. — Remet une chose prêtée.
  - Religieux. — Dieu marin.
  - Poss. — Louanges.
- VERTICALEMENT**
- Excusés. — Marque le dédain.
  - Affectueuse.
  - Personne en général, née après une autre. — Disputes
  - Aviateur. — Sollicitera
  - Mit bas, en parlant de la vache. — Conj. — Reçue.
  - Emietter. — Prép. lat.
  - Filet pour prendre les oiseaux. — Fruit sec indéhiscent.
  - Sert à nier. — Poss. — Equerre. — Notre-Seigneur.
  - Individus. — Câble d'une charrette.
  - Où l'on danse. — Mesure à l'aide de la stère.
  - Fils de Jacob. — Entouré.
  - Qui se fait en esprit. — Paradis.

**Luc Roy Fleuriste**  
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS  
LIVRAISON GRAT. I.T.E. 1  
372-5772  
OUVERT DIMANCHE 10 H A 3 H  
120 PRINCIPALE GRANBY

**Rita FLEURISTE**  
29, PRINCIPALE  
GRANBY 372-2881-2  
TRIBUT FLORAL

**DIRECTEURS DE FUNERAILLES**  
**GIRARDOT & MENARD LTEE**  
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498

**FLEURS**  
POUR NAISSANCE MARIAGE RECEPTIONS MORTALITE  
**GILBERTE LOISELLE**  
Votre fleuriste  
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

JOUETS

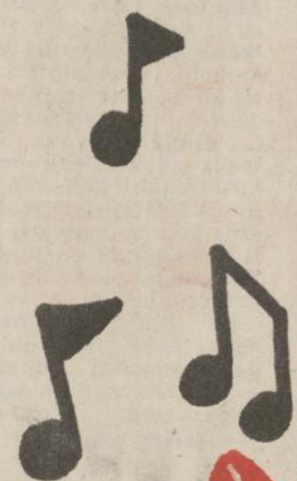
# CADET ROUSSELLE

TOYS

OUVRE DEMAIN AUX

## galeries DE granby

TÉL.: 378-9261



**UNE PREMIÈRE  
DANS LA RÉGION!**

OUVERTURE  
DE LA  
SUPER-BOUTIQUE  
DE JOUETS,  
HOBBY, JEUX  
ET LIVRES  
D'ENFANTS

### GRATUIT!!!

Posters de Cadet Roussele  
(Un par enfant)

## BOBINO À GRANBY

BOBINO, VEDETTE DE  
RADIO-CANADA, SERA  
SUR PLACE POUR  
SIGNER DES  
AUTOGRAPHES  
**SAMEDI LE 4 MAI**  
DE 10 A.M. À MIDI

Également sur place, Michel Cailloux, auteur de  
Bobino et Bobinette et de Nic et Pic.

